Terres de Bourgogne

N° 1078 - VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2010 — 2 €

ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Jean-Pierre Fleury *p.03*
Viande bovine, le désastre annoncé

P 04 **Actualités** Côte d'Or
Concours national du cheval de trait auxois à Semur ce week-end

P 07 **Actualités** Nièvre
FDSEA et JA 58: la viande, «cœur à vif» de la rentrée syndicale

P 09 **Actualités** Yonne
Descente au supermarché pour les éleveurs de l'Yonne

P 10 **Actualités** Bourgogne
FRSEA, JA, Chambres d'agriculture à la rencontre du Conseil régional

P 11 **Vie syndicale**
Économie agricole : la FDSEA de Côte d'Or reçue à l'Élysée

P 13 Filières **Cultures**
Colza Conduite à tenir face aux pucerons verts

P 14 Filières **Élevage**
Race Salers : des airs de Cantal en Côte d'Or

Encarté avec cette édition: Agri89 (certains cantons de l'Yonne).

▶ 17ème Concours inter-régional AQPS de Decize (58)

De plus en plus de professionnels



«*Çà commence à venir !*» Jacques Cyprès, grand ordonnateur du 17ème concours inter-régional des chevaux Autres que pur sang (AQPS), qui s'est tenu à Decize (58) le 27 août, ne cache pas sa satisfaction. Ce rendez-vous d'été conforte son statut de plateforme commerciale pour les professionnels, français et étrangers, des courses et de l'élevage. *P. 15*





l'Agenda

Côte d'Or

Semur en Auxois
Concours national du cheval de trait auxois

Le concours national du cheval de trait auxois se déroule à partir de **cet après-midi dès 14h** à la cour du Général de Gaulle de Semur-en-Auxois.
Le programme : cet après-midi : concours des étalons et approbation, demain toute la journée : concours des pouliches et juments, concours des prix spéciaux, grand défilé dans les rues de Semur des chevaux Auxois. Buvette, restauration, stands.

Chambre d'agriculture
Réunions d'information

Dans sa mission d'information, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise prochainement des réunions d'information dont l'ordre du jour sera le suivant : conjoncture économique, compétitivité des exploitations, projet agricole départemental, directive nitrates, zones défavorisées simples. Ces réunions auront lieu le:
20 septembre à Châtillon (Salle Schréder à 20h),
le **21 ou 27 septembre** à Genlis (lieu à préciser),
le **22 septembre** à Til-Châtel (salle des fêtes à 20h),
le **28 septembre** à Semur-en-Auxois (salle Violet le Duc à 20h),
le **29 septembre** à Pouilly-en-Auxois (salle des fêtes à 20h).

Civry-en-Montagne
Fête du pain et des métiers anciens

Le comité d'animation de Civry-en-Montagne (et non d'Ivry-en-Montagne comme indiqué dans notre précédente édition), organise **ce dimanche** une fête du pain et des métiers anciens.
Rendez-vous de 14h à 19h.

Nièvre

Foire aux agnelles
à Corbigny

Le marché au cadran de Corbigny accueillera une foire aux agnelles, également ouverte aux béliers, le **lundi 13 septembre** à partir de 13h30. Contact et renseignements : Christophe Rainon (conseiller de la Chambre d'agriculture de la Nièvre) au 06 72 39 76 43.

Magny-Cours Concours
national des veaux

Le Herd Book Charolais organise son concours national des veaux charolais, **mercredi 15 septembre** à partir de 8h, à la ferme du Marault de Magny-Cours. Le jugement des sections femelles et mâles, des Prix d'honneur et des Prix d'ensemble, précédera la vente aux enchères, la 23ème du genre, prévue à partir de 15h. Toute la journée, la ferme du Marault ouvrira les portes de la vitrine à l'herbe.

Luzy ventes aux
enchères de taureaux

Charolais Sud Morvan organise le **17 septembre** une vente aux enchères publique de 25 taureaux charolais HBC de 18 mois, à la Ferme de Montarmin (direction Toulon-sur-Arroux). La vente aux enchères électroniques est assurée par la Sicafome. Exposition de 10h à 14h. Vente à 14h30. Catalogue de vente à l'entrée. En parallèle, vente amiable de 10h à 17h de taureaux charolais de 18 mois (HBC et non HBC). Restauration rapide sur le site. Renseignements : 03 86 30 10 91 ou 06 07 51 04 99.

Sites naturels

Le Conservatoire des sites naturels de Bourgogne propose les 1ères rencontres des gestionnaires de la nature Bourguignons, le **16 septembre** à 9h30, à l'auditorium de Château-Chinon.

AG Développement
des productions animales

L'Association pour le développement des productions animales de la Nièvre (ADPA58) convie ses membres à sa 20ème assemblée générale ordinaire, **vendredi 17 septembre** à 17h30, à la salle de réunion de la Sicafome à Moulins-Engilbert.

Brassy Le groupe
voyage sur un nouveau départ

Après un beau séjour dans l'île de Madère en 2009, le groupe Brassy prépare une sortie sur la Côte d'Azur. **Fin septembre**, nous aurons la tranquillité pour visiter Saint-Tropez, la Madrague, le Lavandou et sa région. Au programme : les Iles de Port-Cros, Porquerolles et l'Ile du Levant.
Les personnes intéressées peuvent demander le programme et le tarif à : Roland Lachaut - 03 86 22 29 30.

Moulins-Engilbert
Cantonal de labours

Les JA du canton de Moulins-Engilbert organisent leur concours de labours **dimanche 19 septembre** à partir de 9h chez Thierry Bondoux à Villapourçon. Renseignements et inscriptions auprès de Ludovic Gauthier au 06 84 64 30 62.

Magny-Cours Vente de
chevaux et poneys

L'Association Équi-Marault prépare sa deuxième vente amiable de chevaux et poneys, qui se tiendra le dimanche **17 octobre** à la ferme du Marault de Magny-Cours. La journée est ouverte aux propriétaires d'AA, AQPS, PSA, trotteurs, SF, Connemara, Haflinger, Percherons et PFS... Renseignements et inscriptions **avant le 24 septembre** à Association Equi-Marault, Faye, 58160 Sauvigny les Bois. Contacts: Jean-François Naudin (06 14 28 53 15), Jacques Flexer (03 86 37 11 26), Michel Bourgneuf (03 86 50 52 33), Gérard Ville (06 31 10 15 22) ou Pascal Blanchard (06 78 75 95 74).

Journée "sols"
le 16 septembre

La Chambre d'agriculture et les GDA et CETA de la Nièvre organisent une journée «sols» le **jeudi 16 septembre** prochain. De 9h à midi, Éric Roubeau recevra sur son exploitation (Varennes) à Pazy et de 14 à 17h, Guy Augendre recevra sur la sienne (Champ Pendu) à Azy-le-Vif. Programme: description des profils de sol et conséquences agronomiques (matin : 1 sol sous prairie et 2 sols sous culture, après-midi : 1 sol sous prairie, 1 sol sous culture); impact sur le travail du sol ; méthode de mesure du PH; évaluation de la fertilité du sol à partir des analyses.
Renseignements: 03 86 93 40 60.

Yonne

StMartin du Tertre
Labyrinthe de maïs

Les **11 et 12 septembre** de 14h à 19h, le labyrinthe de maïs de la ferme des Glaciers, à St-Martin-du-Tertre, ouvre ses portes au public sous la forme d'un jeu de piste ludique. Les visiteurs peuvent également découvrir différentes animations (aires de jeux, circuit de karting et de tracteurs à pédales, jeu des senteurs et parcours tactile, jeux géants en bois…). Possibilité de se promener en «Rosalie» au milieu des animaux et visiter la ferme découverte.
Tarifs : 6€.
Renseignements au 03 86 64 98 24

Apecita Permanence
de septembre

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra **jeudi 30 septembre** à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Prendre rendez-vous auprès de Jocelyne Foutoyet tél 03 86 94 22 11.

MSA Instants santé à
Ancy-le-Franc

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton d'Ancy-le-Franc, âgés de 15 à 74 ans, du **lundi 20 au jeudi 23 septembre**, de 7h30 à 11h.
Les bilans se dérouleront dans les locaux de la Communauté de Communes, 11 Place Clermont Tonnerre à Ancy-le-Franc.

MSA Instants santé à
Saint-Florentin

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de saint-Florentin âgés de 15 à 74 ans, **du lundi 27 au jeudi 30 septembre** de 7h30 à 11h.
Les bilans se dérouleront dans la salle des fêtes d'Avrolles (ancienne mairie), à Saint-Florentin.

Sens 3ème Forum nature
et faune sauvage

Les **17, 18 et 19 septembre** se tiendra à Sens, au Parc du moulin à Tan, Chemin de Babie (89100), le 3ème forum nature et faune sauvage. Ces trois jours de rencontres autour de la nature doivent faire découvrir à un très large public les actions menées pour la protection de la faune et la préservation de la biodiversité.
Vendredi : journée réservée aux scolaires, samedi et dimanche : ouverture au public de 9h à 20h.
Animations (démonstrations taille silex et outils préhistoriques, filage au rouet, sculpture, dessins d'oiseaux...) et conférences sur la faune sauvage et les oiseaux.
Renseignements : 03 86 97 86 62

Tonnerre Grand marché
médiéval

A l'occasion des journées du Patrimoine, la ville de Tonnerre va accueillir le **samedi 18 et le dimanche 19 septembre** un grand marché médiéval, devant le vieil hôpital Notre-Dame des Fontenilles.
Nombreuses animations en ville et marché avec artisanat et spécialité du Moyen-Age. Costumes médiévaux pour tous les exposants, de quoi se replonger en pleine vie quotidienne à l'orée du 14ème siècle.
Renseignements : 01 40 23 91 13.



Ailleurs, aussi...

Ferme expérimentale de Jalogny (71)

La ferme expérimentale de Jalogny, pilotée par la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire en partenariat avec ses homologues de toute la Bourgogne et les organismes techniques, organise ses journées portes ouvertes les jeudi 30 septembre et vendredi 1er octobre prochains sur le thème *«éleveurs charolais, producteurs d'avenir»*. Pas moins de 14 ateliers, un forum *«l'élevage allaitant, enjeux et opportunités»* et une table ronde *«quelle génétique pour demain ?»* ponctueront les deux jours. Cette manifestation, à portée nationale qui reçoit le soutien financier du Conseil régional de Bourgogne, est conçue comme une occasion d'aborder les problématiques techniques de l'élevage. Entrée libre, parking gratuit, réservation pour les groupes. Renseignements et programme auprès de la Chambre d'agriculture 71: service élevage au 03 85 29 56 13, par mail: bovin@sl.chambagri.fr ou sur le site internet: www.sl.chambagri.fr.

à noter

Plan Végétal Environnement Déposez vos demandes avant le 15 septembre

La date limite de dépôt des demandes de mise en œuvre du Plan végétal Environnement (PVE) est fixée au **15 septembre**. Imprimés et notices d'information disponibles sur le site Internet de la DDT de l'Yonne à l'adresse suivante :

http://www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr/article.php3?id_article=631
Renseignements au : 03 86 40 19 34

en bref

La MSA soutient les "semailles d'automne"

La MSA soutient le spectacle théâtrale "Semailles d'automne" realise à l'initiative de "Nature et progress Yonne", et soutenu par "Veille au grain-Bourgogne", le collectif 89 "action citoyenne OGM et pesticides", la ville d'Avallon et le Conseil regional de Bourgogne. Ce spectacle associe théâtre, musique et video et est construit à partir des récits de vie d'agriculteurs en situation fragile. Il permet de mieux comprendre la réalité quotidienne du métier, de changer le regard de la société et d'alerter sur la précarité et la nature du modèle agricole actuel. Rendez-vous le samedi 18 septembre à Avallon, salle du marché couvert. Renseignements et reservations au 03 86 32 30 97. Entrée 5€, gratuit pour les moins de 12 ans et les personnes sans ressource.

Les formations

Conduite d'engins spécialisés

C'est une première. La Chambre des Métiers de la Nièvre et la Chambre d'agriculture projettent de tenir une formation commune en vue de l'obtention du CACES (Certificat d'aptitude à la conduite d'engins spécialisés), compétence utile à la fois aux artisans et aux exploitants et salariés agricoles. Le maire de Châteauneuf Val de Bargis, qui dispose de l'emplacement et du matériel nécessaires, propose une réunion d'information, avec les instances consulaires, lundi **13 septembre** à 18h (à la mairie), pour les publics concernés. Le programme et le déroulement de la formation y seront présentés et les pré-inscriptions prises par les conseillers.

Protection intégrée

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur «la protection intégrée: des leviers pour réduire les intrants» à Ciez, au cours de trois journées qui se dérouleront en **novembre, décembre et janvier** 2011. Cette session, qui sera entièrement prise en charge dans le cadre du fonds Vivéa, s'adresse aux agriculteurs développant des grandes cultures, engagés ou souhaitant s'engager en MAEt réduction d'utilisation des phytosanitaires ou/et exploitant sur des bassins d'alimentation de captage. Inscription avant le 8 octobre. Renseignements: Céline Beauvois au 03 86 93 40 55.

Pointe de vue Jean-Pierre Fleury, FNB

Viande bovine

Un désastre annoncé...

A force de parler de catastrophes, elles finissent par arriver... L'élevage bovin est au bord du gouffre. Entre hausse des coûts de production et cours en berne, il est évident que de simples «rustines» ne suffisent plus. Jean-Pierre Fleury, secrétaire général de la FNB, fait le point et revient sur les propositions de la FNB pour sauver l'élevage français.



« Le feu couvait depuis des mois, mais les récentes importations de viande bovine à la faveur de l'été ont mis le feu à la campagne. Après quatre années de crise, entre prix bas et hausse des coûts de production, les revenus des élevages et les trésoreries sont laminés. Pour éviter un désastre annoncé et trouver des solutions pérennes, il faut déjà rétablir quelques vérités.

D'abord la consommation de viande bovine reste stable, elle augmente même de 1,1% au premier trimestre. Les abattages sont en hausse (+3%). Le troupeau allaitant est stable, comme les effectifs de vaches laitières. La production globale de viande a régressé en France au premier trimestre de 3% et de 6% pour les seuls JB. En toute cohérence, ce tableau devrait amener une hausse du prix de la viande, la demande étant supérieure à l'offre. Mais ces principes de base de l'économie de marché ne semblent pas s'appliquer à l'élevage. Si les prix restent bas, il faut aller en chercher la cause ailleurs.

Depuis la crise de l'ESB, le prix de la viande bovine en France tourne en moyenne autour de 3 euros, alors que les prix à la consommation ont augmenté de 40% ! Plus étonnant, le prix moyen de la viande bovine a augmenté partout dans le monde, sauf en Europe. En Uruguay il faut compter entre 2,7 et 2,9 euros, aux USA entre 2,6 et 2,8 €, et au Brésil, 2,5 €. En France, le prix moyen ne dépasse pas actuellement 2,93 € !

Le grand écart entre le prix producteur et le prix payé par le consommateur ne peut pas s'expliquer par le seul argument du coût sanitaire. Nous comptons sur l'observatoire des prix et des marges pour comprendre où sont les dérives. Mais encore faut-il que cet observatoire puisse fonctionner. Toute avancée se heurte à la mauvaise volonté des GMS. Les politiques doivent faire sauter ce verrou.

L'autre argument souvent entendu, c'est le manque de compétitivité des exploitations d'élevage françaises. C'est oublier que 70% des charges dépendent de facteurs extérieurs. Pour produire plus et mieux il faut investir. La majorité des éleveurs a investi dans des bâtiments, dans la génétique... Les élevages se sont modernisés, la productivité a augmenté. Mais les charges repartent à la hausse et le prix de la viande ne décolle pas. Face à cela, les éleveurs n'ont plus aucune marge de manœuvre.

Car de plan Barnier en plan Sarkozy, ils sont arrivés au bout du bout de l'endettement.

Alors, comment sortir de cette situation intenable ?

Par le prix d'abord. La Fédération nationale bovine demande que les prix de la viande soient revalorisés de 20%, soit 0,50 € au kilo. C'est une première mesure de sauvegarde vitale pour nos élevages et la condition pour que les éleveurs retrouvent des perspectives d'avenir.

Par la réforme des cotations ensuite. Le système actuel date des années 60, autant dire du siècle dernier ! Inadapté, il est aussi bien éloigné de la réalité des négociations entre GMS et entreprises d'aval. C'est une réforme à mener d'urgence, mais dans un contexte où le gouvernement se décharge de ses responsabilités sur une interprofession qui n'est pas encore à même de jouer pleinement son rôle de régulateur, du fait notamment de la règle de l'unanimité.

Il faut aussi refuser toute importation en provenance de pays tiers. C'est possible car, grâce à la FNB, la LMA permet pour les appels d'offres de donner la préférence aux circuits courts, donc aux entreprises locales. Encore faut-il que les politiques, gestionnaires de cuisines collectives, jouent le jeu.

Dans les négociations commerciales, nous allons aussi faire la chasse au «moins disant», qui ne tient pas compte des coûts de production. Le perdant, c'est toujours l'éleveur et nous allons dans le mur ! Sur 90 000 exploitations, près de 12 000 sont au bord du dépôt de bilan.

Pour sortir de l'impasse il nous faut à la fois mener des actions syndicales offensives et amener le gouvernement et les responsables politiques à s'impliquer plus fortement».

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-MARIE KLEIN

Les RENDEZ-VOUS du CRA BOURGOGNE
CLAAS

L'OFFRE SAV
du mois par

Rémy
Responsable Après-Vente
Pour plus de sérénité, pensez dès maintenant à l'entretien préventif de votre moissonneuse-batteuse

spécial LUBRIFIANTS et LEMKEN
1 FUT DE 208 L. D'HUILE CLAAS ACHETÉ
(SDX FE 15 W 30, SDX 15W-40, GA 12)
= 1 Montre OFFERTE


+ 1 quad à gagner par tirage au sort*
* quad YAMAHA Big Bear 250 2x4 modèle non homologué, d'une valeur unitaire de 4 870,00 €TTC


LA SÉLECTION LIBRE-SERVICE
jusqu'au 31/10/2010
du mois par

Pierre

15,80 €HT
POINTE DE SOC
Ref. 3364054/55

28,00 €HT
SOC DE CHARRUE
Ref. 3352030/31

17,00 €HT
SOC DE RASETTE
Ref. 3363710/11

RENDEZ-VOUS LE MOIS PROCHAIN POUR DE NOUVELLES OFFRES

CRA BOURGOGNE
L'esprit Service
• Varois 03 80 68 07 80 • Laignes 03 80 81 60 55 • Autun 03 85 52 61 68

Photos non contractuelles

Fête agricole à Thorey-sur-Ouche et jeux inter-JA

Victoire de Sombernon et Venarey

Les jeux inter-cantonaux organisés par les Jeunes agriculteurs de Bligny-sur-Ouche se sont déroulés dans la joie et la bonne humeur dimanche dernier. Deux équipes finissent ex-eaquo.



Les participants des différents cantons, après la remise des prix.

Les Jeunes agriculteurs du canton de Bligny-sur-Ouche ont réussi leur fête agricole organisée le week-end dernier à Thorey. Selon le président Fabien Mignotte, entre 1000 et 1500 personnes se sont rendues à l'évènement : un succès pour cette troisième fête consécutive en trois ans après le battoir de 2009 et le concours de chiens de troupeau en 2008. Lors de cette édition, l'attraction principale a été des jeux inter-JA qui se sont déroulés tout l'après-midi. Cinq équipes ont participé : Venarey-lès-Laumes, Arnay-le-Duc et Sombernon chez les garçons, Bligny-sur-Ouche et Sombernon chez les filles. Au terme de 8 épreuves très disputées (courses, jeux d'adresse, questionnaires agricoles...), ce sont les équipes de Venarey et de Sombernon qui ont terminé à la première place avec six points, devant Arnay (4 points). Chez les filles, les participantes locales ont devancé in-extremis leurs homologues de Sombernon (5 points contre 4).

Concours national du cheval de trait auxois à Semur

L'élite connue ce week-end

Pas moins de 180 chevaux de trait seront présents à Semur-en-Auxois aujourd'hui et demain à l'occasion du grand rendez-vous de la race auxois.



Trente-huit éleveurs de Côte d'Or participent au concours.

Cinquante étalons et 130 femelles composeront l'effectif équin présent au concours national du cheval de trait auxois. Exactement 100 éleveurs seront de la partie. Trente-huit d'entre eux sont des «locaux», c'est-à-dire issus du département de la Côte d'Or. A entendre Pierre Pasdermadjian, le président du syndicat du cheval de trait auxois, les Côte d'oriens sont bien placés pour avoir *«au moins un»* des trois championnats (mâle, jeune et championne adulte). Ce concours est *«le rendez-vous de l'année»* : celui qui permet d'élire les élites de la race et d'apprécier l'état de celle-ci.

Début cet après-midi

Tout commence aujourd'hui dès 14 heures dans la cour du général De Gaulle de Semur-en-Auxois avec le concours des étalons qui devrait se terminer vers 19 heures. Demain samedi se déroulera le concours des pouliches et juments à partir de 8h30. Le classement des prix spéciaux (prix de famille et prix d'élevage) est prévu vers 14h30. Ce concours national se terminera par un grand défilé dans les rues de la ville avec la fanfare de Pouilly-en-Auxois à partir de 16 heures. Les deux tiers des animaux du concours devraient participer.

AG

ALDOR
Alimentation Animale



INVITATION
jeudi 23 septembre
de 11h à 17h
à La Prairie
21350 ARNAY SOUS VITTEAUX

Sarah
& Jean-François
LALLEMANT,
en partenariat
avec les Ets SIRUGUE,
seront heureux
de vous accueillir
pour l'inauguration
de leur bâtiment
volaille nouvelle
génération.

ETS SIRUGUE S.A.
Esbarres - 21170 Saint JEAN de LOSNES
Tél. 03 80 48 18 28 - Fax 03 80 39 26 09

▶ Formations

FDSEA inscrivez-vous rapidement aux formations d'automne !

Positionner mon exploitation par rapport à la conditionnalité : connaître les règles de conditionnalité et réaliser son autodiagnostic. 1 journée le 15 septembre à Baigneux - le 18 novembre à Pouilly - le 14 décembre à Dijon.
Dégâts de gibier, de la détection à l'indemnisation : la procédure d'indemnisation, les outils d'expertise. 1 journée - le 30 septembre lieu selon inscriptions - le 28 octobre lieu selon inscriptions.
Vente directe, et si je me lançais ? : la réglementation, les démarches, l'étude de marché, la détermination de mon prix de vente. 1 journée, le 19 octobre à Dijon. Créer ou entrée entrer en société : 2 journées : les 8 et 12 octobre à Dijon - les 7 et 15 décembre à Dijon.
Rémunérer autrement : savoir motiver son salarié au travers de la rémunération en minimisant les charges sociales. 1 journée : le 17 septembre à Dijon - le 9 novembre à Beaune.
Devenir employeur, vers une relation de travail réussie ! : les bases de la réglementation sociale et du management pour une bonne relation employeur - salarié. 2 jours les 27 et 28 septembre à Dijon.
Sécurité au travail, les obligations du chef d'exploitation ! : être capable d'évaluer les risques présents sur son exploitation et rédiger le document unique d'évaluation des risques. 2 journées : le 21 octobre et le 18 novembre à Dijon -le 24 novembre et le 14 décembre à Châtillon.
Contact : FDSEA 21 – 03 80 68 67 68.

sarl SIMONNET 58000 Saint Eloi

- Terrassement de stabulation
- Plate-forme
- Fosse à lisier
- Broyage avec pelle équipée
- Chemin d'accès
- Assainissement
- Vente et livraison cailloux concassés

Tel. 06 82 85 40 55
Mail: terrassement-centre@orange.fr

CER France BFC

Départ en retraite pour Christian Robin

Figure marquante de CER France, Christian Robin a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. Il était depuis 10 ans le responsable du secteur de Beaune-Nuits St Georges.



Christian Robin (au centre) accompagné de son épouse et du président Vincent Lepretre

Entré dans l'entreprise le 11 avril 1980 en qualité de conseiller d'entreprise, il avait exercé préalablement dans plusieurs établissements de l'enseignement agricole.
En une trentaine d'années d'activité, Christian Robin fut témoin des évolutions des besoins des agriculteurs et viticulteurs en matière de comptabilité et de fiscalité. A ce titre, il devint une référence en la matière et su conseiller les adhérents de CER France au mieux de leurs intérêts.
Dans le cadre de la salle des fêtes de Ladoix-Serrigny, nombre d'entre eux sont venus saluer son départ en retraite, s'associant ainsi aux collaborateurs venus lui témoigner sympathie et reconnaissance. Son aura est également réelle auprès des partenaires et instances professionnelles présents notamment sur la Côte Viticole.
Perfectionniste et exigeant avec les collaborateurs comme pour lui-même, il a su nouer un relationnel emprunt de professionnalisme. Parfois au détriment de son temps et de sa disponibilité.
Depuis un an environ, le passage de témoin à Milan Petric, nouveau responsable du secteur, fut progressif jusqu'au 1er avril dernier, date effective du départ de Christian Robin pour une retraite synonyme de disponibilité pour sa famille.

CER France

Tuberculose

Les experts sont revenus

Des experts «*tuberculose*», dont la venue était très demandée depuis plusieurs mois, étaient en Côte d'Or en début de semaine.

Au nombre de quatre, ces spécialistes venus de l'école vétérinaire d'Alfort, de l'ANSES, et de l'ONCFS, ne sont restés «*que*» lundi et mardi.

Autant dire que leur emploi du temps était chargé avec, au programme : une étude de la situation du département avec les résultats de la prophylaxie effectuée cet hiver et les opérations de surveillance qui ont été menées, visite d'un élevage touché, rencontre avec les représentants des orga-nisations professionnelles agricoles et enfin réunion avec le GDS.

Les experts ont noté des points positifs, notamment qu'aucun foyer n'est apparu en zone blanche, et que la détection des élevages infectés s'était effectuée précocement et de façon plus sensible.
En revanche, ils ont constaté la mauvaise maîtrise de la population de sangliers et souligné le facteur aggravant du parcellaire très morcelé des élevages de Côte d'Or.

De son côté, la profession s'est félicitée de la «*bouffée d'oxygène*» apportée par la mise en place de la gestion des foyers de tuberculose par «*abattage sélectif*».
Elle a néanmoins souligné que des aménagements seraient nécessaires.
Enfin, la profession a déploré la méfiance des circuits commerciaux à l'égard des animaux de Côte d'Or pourtant issus de cheptels contrôlés et qualifiés.
Les experts sont de nouveau attendus dans le département pour la restitution de leur rapport et de leurs recommandations, début octobre.

GDS

Foire de Montbard

L'importance d'être présent

Un chapiteau dédié à l'agriculture était une nouvelle fois présent à la récente foire de Montbard.



Parmi les attractions : la fontaine à lait avec ses dégustations. François Hessel (Dijon Céréales) et les agriculteurs Jérôme Berthiot (Buffon), Didier Caverot (Senailly) et Régis Lemaire (Asnières-en-Montagne) n'ont pas manqué de trinquer eux aussi!

La FDSEA de Côte d'Or, Dijon Céréales, les productions *«Auxois naturellement»* et l'usine de déshydratation de Baigneux-les-Juifs ont été fidèles au poste. Ils ont tous les quatre participé à la dernière foire de Montbard qui s'est tenue du 3 au 6 septembre. *«Tous les ans, on s'attache à être présent»* signalait Didier Caverot, représentant du stand FDSEA. Pour cet agriculteur de Senailly, *«communiquer avec le grand public et plus particulièrement avec les plus jeunes est une mission essentielle»*. Pour réaliser cet objectif, même s'il est tout particulièrement difficile de *«recruter du monde pour tenir les stands»*, de nombreux animaux et ateliers *«techniques»* figuraient sous le chapiteau. La cible de ces *«attractions»* était les enfants. Pour ne citer que les scolaires, plus de 400 jeunes sont venus à la rencontre du monde agricole. Les exposés, très axés sur l'alimentaire, leur ont permis d'apprendre beaucoup de choses sur l'élevage et les céréales. *«Avec du blé, on fait du pain, avec de l'orge ont fait de la bière.... L'agriculture à un grand rôle alimentaire»* rappelait Didier Caverot, à l'image des autres agriculteurs et agricultrices participants. Des discussions *«un peu plus politiques»* ont même été engagées avec les parents, quand l'occasion se présentait.

AG







Dialogue éleveurs/distributeurs

Le préfet en «*médiateur*» et «*développeur*» de la filière débat

Comme il l'avait promis en mai dernier, Nicolas Quillet, le préfet de la Nièvre, organise le 15 septembre une rencontre entre les JA58 et Alain Basquin, responsable «*viandes*» du groupe Carrefour et représentant de la grande distribution à l'interprofession.

Animé par la tâche de communiquer sur son métier -comme ses collègues sollicités par le gouvernement depuis qu'un récent sondage a révélé la méconnaissance d'un Français sur deux à leur endroit-, Nicolas Quillet a reçu la presse régionale, le 6 septembre dernier. L'entretien lui a permis de définir à la fois son rôle de représentant de l'État et l'interprétation «*psychologique*» qu'il en fait. Pas seulement résolu à jouer le «*policier avec un bâton blanc*», le préfet, arrivé en décembre 2009, se voit en «*médiateur*» et en «*développeur*» - «*mais pas tout seul*». Depuis plusieurs mois, Nicolas Quillet s'investit sur le terrain et une quinzaine de rendez-vous publics l'attendent d'ici le 20 septembre, avec, entre autres, la venue du ministre du Plan de relance, Patrick Devedjian, le 10, des visites d'entreprises et de services de secours, des cérémonies et un Collège des chefs de service, habituellement à huis-clos et exceptionnellement ouvert aux journalistes.

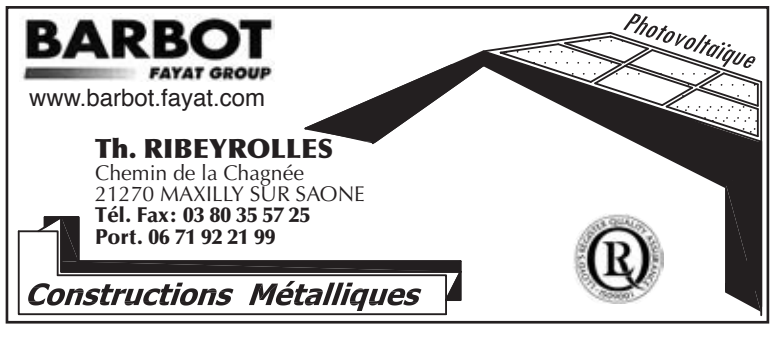
L'activité comme priorité

Le monde agricole, parmi les préoccupations du moment, tient une bonne place dans son agenda de rentrée, lui, pour qui «*l'activité*» économique est «*la priorité*» juste devant le logement. C'est ainsi qu'avant de recevoir les représentants du Syndicat des sylviculteurs et de la Fédération de la pêche, il a programmé «*une réunion de concertation sur la filière viande avec les JA et Carrefour*». Suite donnée à la rencontre de terrain qu'il avait menée le 29 mai dernier dans le Morvan à l'invitation de Fabrice Prévotat. Le Préfet recevra donc dans ses locaux, le 15 septembre, une délégation de jeunes agriculteurs et Alain Basquin, le responsable «*viandes*» du groupe Carrefour qui représente également la grande distribution à l'interprofession. Le préfet prend un risque: quand le président des JA58, qui viendra avec des revendications concrètes, prévient qu'il a été échaudé l'an dernier lorsque le même représentant était venu visiter l'exploitation de Thomas Michon, sans suite, le contexte économique tendu de la filière, les mots d'ordre nationaux de la FNB, les perspectives de la loi de modernisation agricole (LMA) permettront-elles au distributeur de prendre des engagements nouveaux ? Surtout qu'il parait difficile d'imaginer une avancée spécifique à la Nièvre qui ne soit pas ensuite relayée ailleurs. Jusqu'où le préfet, en «*développeur*» autant qu'en «*médiateur*», pourra-t-il convaincre les uns et les autres d'agir ensemble ?

Les ambitions du tour de table

Nicolas Quillet n'en est d'ailleurs pas à ce stade. S'il confesse «*qu'il faut défendre et protéger les éleveurs*» et qu'il «*aime bien les prairies et l'embellissement des paysages de la Nièvre*», ses ambitions affichées se résument à «*entamer les discussions avec les grandes surfaces*» et «*avec Carrefour, de façon empirique, sans idée derrière la tête, on peut discuter. Dans le contexte de la LMA, on peut essayer de promouvoir les circuits courts, ce qui est plus rationnel économiquement. Je suis peut-être idiot, mais faire venir de la viande de Nouvelle-Zélande, par avion, sans parler du bilan carbone, je ne comprend pas*» a-t-il posé en préalable lundi dernier. Balayant l'idée qu'il puisse se révéler «*hostile à l'étranger*» ou «*irrespectueux des sacro-saintes lois de l'économie*», Nicolas Quillet anticipe la bonne volonté des «*consommateurs de dépenser plus s'ils savent qu'il s'agit d'une bonne viande*». Et admet par principe «*le besoin absolu de visibilité et de sécurisation de l'approvisionnement*» maintes fois revendiqué par les distributeurs.
Rappelant les virulentes actions syndicales qui avaient opposé les agriculteurs de la Nièvre et l'enseigne commerciale, avant son arrivée, le préfet gage que d'«*un mal puisse sortir un bien*». En attendant qu'avec lui, agriculteurs et distributeurs «*positivent*» !

EMMANUEL COULOMBEIX



Comice de La Charité-sur-Loire

Ruralité d'hier et paysans visionnaires

Le comice agricole de La Charité, qui comme ses semblables, s'est mué, le week-end dernier, en grande fête de la ruralité, a offert le profil d'une campagne inspirée par son passé et tourné vers l'avenir.


Le maréchal-ferrant symbolise le pont entre tradition et modernité. Les chevaux sont toujours ferrés.

Évidemment, le public - quelques centaines de spectateurs- ne s'est pas pressé, à l'heure de la messe animée par les sonneurs de trompe du Débuché nivernais, pour observer l'antique batteuse de montagne Allgaier retrouvée et rénovée par Jean-Jacques Arnoux. Le retraité de l'Équipement parisien, revenu sur ses terres parentales charitoises, a connu le succès dimanche après-midi quand il s'est mis à fabriquer de la farine grâce à une machine reliée par courroie à un tracteur Deutz, des années 50, parmi les quinze de sa collection personnelle. En 60 ans, le progrès technologique a plus chamboulé les pratiques agricoles qu'en deux millénaires et les paysans modernes ont relégué ces clichés au rang d'images d'Épinal. C'est tout le charme désuet de cette manifestation, qui puise dans ses racines (le 1er comice agricole français date de 1871 à Clamecy) pour mieux défendre le statut d'une ruralité vivante et sûre d'elle. Gérard Zaenpoel, exposant d'une jument Auxois et de sa pouliche, ne dit pas le contraire, lui, le vainqueur du concours de labours de la veille, au volant d'un tracteur qui l'avait déjà fait triompher, ici, en... 1959.

Pas de grosse moiss'batt, donc, mais quelques producteurs locaux ont aussi montré quelle était leur réalité quotidienne. Un éleveur de moutons charollais, un de poules ont fait le bonheur des petits tandis que Florian Chateau, maréchal-ferrant de son état, battait les fers encore chauds sortis de son four mobile devant des badauds interloqués.


Les Charollais attendrissent toujours les plus jeunes.

La modernité n'a pas d'âge, le métier se perpétue. Avant le bœuf final du Louisiana jazz band, devant l'hôtel de ville, le défilé traditionnel a mis en valeur les chevaux du syndicat percheron qui occultaient (presque !) le cortège de vieux tacots rutilants. Mais toute la journée, les gourmands ont pu se procurer les productions locales : vins des coteaux charitois d'Hubert Vavon, du Domaine de la Vernière et des caves Jean Pabion.
Et déguster aussi de l'huile de colza alimentaire proposée par deux céréaliers charitois, Olivier Cadiot et Lucien Bossard, diversifiés dans le protéagineux il y a quatre ans. Le boucher de la place de Gaulle avait posé un coq empaillé sur une botte de paille pour mieux vendre ses boudins noirs artisanaux. Le twirling baton, manié avec dextérité par les jeunes sportifs de l'USC charitoise, a fait faire au public le grand écart. Entre traditions du terroir et ruralité revivifiée!

EMMANUEL COULOMBEIX

22 futurs maîtres d'apprentissage à la Chambre

Ils étaient 21 éleveurs et une apicultrice du Morvan, le 1er septembre, à suivre le premier module de formation destiné aux futurs maîtres d'apprentissage, formation proposée par la chambre d'agriculture. Cette première journée, suivie de deux autres dates en novembre, était consacrée à la sécurité de l'exploitation et animée par Pierre-Marie Joseph-François, conseiller spécialisé de la MSA. Une affluence synonyme de contrats pour autant de futurs jeunes apprentis nivernais.



FDSEA et JA 58

La viande, «*cœur à vif*» de la rentrée syndicale

Jean-Pierre Condamine, le président du syndicat agricole majoritaire dans la Nièvre, a présidé un conseil d'administration de rentrée, à vif, vendredi dernier. Durant la mobilisation des prochains jours, l'accent va être porté sur les difficultés de l'élevage bovin et ovin.

La hache de guerre est déterrée. Comme dans les autres départements du bassin allaitant, la Nièvre n'est pas en reste pour défendre ses éleveurs *"sans perspective de sortie du tunnel"*. C'est le mot d'ordre qui ressort du dernier conseil d'administration de la FDSEA, vendredi dernier, à la Chambre d'agriculture, en présence d'Éric Bertrand et des principaux responsables professionnels. La FDSEA, rejointe lundi par les JA58 dans un communiqué, a décidé de s'associer à l'action lancée le 1er septembre à Paris par la Fédération nationale bovine (FNB). Et d'appuyer deux objectifs prioritaires, *«faire entendre et reconnaître l'ampleur de la crise qui touche la viande bovine et ovine»* et *«obtenir une revalorisation de 20% du prix-production, indispensable pour une activité rentable compte-tenu… des coûts de production et des contraintes»*. Les syndicats dénoncent *«la pression continue de l'aval de la filière…, l'indifférence et l'inaction des Pouvoirs Publics»* qui *«exacerbent le désarroi et la colère»*. Dans la Nièvre aussi, le ton monte.



Le président de la FDSEA58, Jean-Pierre Condamine, entouré d'une partie des membres du conseil d'administration.

Contrôles de terrain

De colère, les responsables nivernais tentent de canaliser leurs troupes vers des opérations ciblées. Sur le terrain. Jusqu'à la mi-septembre, ils vont se focaliser sur le contrôle de viandes d'importations des pays tiers *«qui ne respectent pas les normes exigées pour la production nationale et la concurrencent de façon déloyale»*. Faute de grossistes dans la Nièvre, les syndicalistes ont les chaînes de restauration spécialisée dans le collimateur. Et la deuxième partie du mois sera consacrée à des contrôles dans la grande distribution *«pour une juste répartition de la marge dans la filière, entre éleveurs, abatteurs et distribution»*. Les professionnels espèrent avoir accès aux factures des fournisseurs des supermarchés de Nevers, afin de déterminer quels opérateurs de l'amont captent la valeur ajoutée. Comme pour le dossier du lait, la FDSEA veut d'ailleurs prendre l'opinion à témoin puisqu'elle ne revendique pas d'augmentation des prix à la consommation. Par la voix de son directeur, Régis Amiotte, elle invoque même une marge d'augmentation de 0,50 centimes du kilo payée aux éleveurs sans impact direct sur le panier de la ménagère. Enfin, FDSEA et JA58 réaffirment *«la nécessité d'une aide publique spécifique au secteur bovin-viande»* telle qu'une année blanche sur remboursements d'emprunts, et le traitement urgent des dossiers de révision des cotations, de conquête de marchés à l'export, et d'intégration des viandes de proximité dans les appels d'offre des collectivités publiques… Le communiqué conjoint du 6 septembre se veut explicite: *«les producteurs sont déterminés à agir, dans la durée, pour la survie de leur exploitation et pour le maintien d'une activité d'élevage essentielle pour la sécurité alimentaire, l'économie et l'emploi»*…

E.C.

AOC «Bœuf de Charolles»

15 communes de la Nièvre sont concernées

Le décret ministériel homologuant le cahier des charges de l'appellation d'origine contrôlée (AOC) «*Bœuf de Charolles*» a été publié le 2 septembre au Journal officiel.

Le savoir-faire des éleveurs de charolais se transmet depuis plus de trois siècles. Il était donc temps qu'une signe officiel vienne reconnaître à la fois les conditions climatiques ainsi que les caractéristiques du sol et les critères d'élevage et de sélection des bovins, sur un bassin géographique qui s'étend sur 355 communes de Bourgogne et Rhône-Alpes (dont une quinzaine dans l'est de la Nièvre), autour du berceau de la race, Charolles, en Saône-et-Loire. En 2009, le *«Bœuf de Charolles»*, auquel adhèrent volontairement 150 producteurs, représentait environ 600 carcasses commercialisées, soit approximativement 258 tonnes de viande. Aujourd'hui, ces éleveurs se voient officiellement reconnus comme faiseurs d'une viande aux *«caractéristiques organoleptiques marquées qui s'expriment par sa grande tendreté, sa forte jutosité, son intensité aromatique et sa saveur faiblement acidulée»*. Dixit le Comité national des appellations laitières, agroalimentaires et forestières de l'Inao qui, le 2 avril 2010, a émis un avis favorable à cette homologation, avant la décision ministérielle de la semaine dernière.

«Produit d'exception»

Qualifié de *«produit d'exception par ses volumes de production limités»* qui en font *«une viande prisée par les meilleurs artisans bouchers et restaurants gastronomiques»*, le Bœuf de Charolles répond désormais à un cahier des charges strict, inspiré par les professionnels eux-mêmes. Ainsi, l'AOC se reconnait *«à son grain particulier, à sa surface lisse, douce et soyeuse au toucher et à sa couleur rouge vif. Les animaux de race charolaise ont un profil boucher très marqué qui se caractérise par de belles proportions et une ossature peu développée»*, critères directement tirés *«des pâturages spécifiques au sein d'un milieu bocager»*. La nouvelle AOC, comme tout signe d'identification et de qualité, implique un produit dont toutes les étapes de fabrication (production, transformation, élaboration) sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même zone géographique qui donne ses caractéristiques au produit. Des contrôles réalisés par des organismes indépendants permettront de vérifier le respect du cahier des charges au travers d'un plan de contrôle validé par l'Inao.

E.C.

La zone géographique d'appellation contrôlée "Boeuf de Charolles" a été homologuée le 2 septembre dernier. Elle s'étend sur 355 communes autour du berceau, Charolles, situé en Saône-et-Loire, dont une quinzaine dans la Nièvre.



Fête de l'agriculture à Sementron (89)

C'était la fête et bien plus encore...

Deux jours de fête sous un soleil radieux, l'équipe cantonale de Toucy et JA 89 ont brillamment relevé le challenge d'organiser la fête de l'agriculture 2010 et d'accueillir la finale régionale du concours des labours. Succès sur toute la ligne.



Sur le stand de la FDSEAY, on pouvait jouer, gagner des lots, apprendre en s'amusant, boire du lait frais, déguster de la viande bovine... en somme, partager un moment de convivialité.

Le soleil radieux incitait à la bonne humeur, la superbe vue élevait les esprits, l'organisation sans faille, mais bon enfant, donnait le ton... Tout a concouru à la réussite de la Fête de l'agriculture que JA 89 a organisé à Sementron, les 4 et 5 septembre. Même à l'heure des discours, l'esprit consensuel a soufflé et, si l'on pouvait difficilement occulter les inquiétudes qui taraudent l'ensemble des productions, le ton est resté constructif et positif.
Emmanuel Simonnet, président des JA de l'Yonne, après avoir salué le travail des JA du Canton de Toucy, représentés par Cyril Girault, n'a pas voulu *«en»* parler. *«Je ne vous parlerai pas...»* a-t-il annoncé d'emblée... tout en effleurant les sujets qui fâchent. Mais ce qui importait avant tout pendant ces deux jours de fête, c'était de montrer *«ce que JA est capable de faire pour promouvoir et animer les territoires»*. Des JA bien décidés, comme l'a rappelé le président de JA Bourgogne Franche-Comté, Stéphane Sauce, à devenir des *«agri-acteurs de l'agriculture et des territoires»*.
Proche voisin du territoire de la fête justement, Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture, a replacé les problématiques actuelles dans un contexte européen *«qui pèse, mais qui apporte aussi quelque chose, car que serait l'agriculture française sans l'Europe ?»* C'est une raison supplémentaire, a-t-il précisé, de ne pas rater les prochains rendez-vous : en 2010 bien sûr et encore plus après 2013.
En cette journée consensuelle, chacun a noté aussi le soutien appuyé de François Patriat, président du Conseil régional, au ministre de l'Agriculture Bruno Le Maire. Au moment où l'agriculture va changer d'ère, *«passant de l'ère des aides à celle des contrats»* l'heure n'est pas à la division mais à la mise en place d'outils, d'aides et de démarches, amenant le citoyen à soutenir le travail des agriculteurs et *«la ville à se ré-approprier sa ceinture verte»*.
Le ministre Henri de Raincourt, chargé des relations avec le Parlement, a salué pour sa part *«l'extraordinaire capacité d'adaptation des agriculteurs»*, tout en insistant lui aussi sur la nécessité de régler les problèmes de fond de l'agriculture de façon consensuelle *«dans la discussion et le dialogue»*. Compte-tenu des enjeux considérables pour l'économie et le devenir de nos territoires, il a souligné l'impérieuse nécessité *«de faire en sorte que des perspectives s'ouvrent pour les jeunes»*, des jeunes agriculteurs qui restent avant tout *«des passionnés»*.
Cette passion s'est amplement manifestée tout au long de la journée du dimanche, où les nombreux visiteurs ont pu à la fois s'amuser, apprendre, s'informer, dialoguer et échanger sur toutes les thématiques rassemblées dans une ambition largement affichée, de demain nourrir la planète...

ANNE-MARIE KLEIN



Toujours spectaculaire, le travail du chien de troupeau, démonstration de la bonne intelligence entre un maître (bien formé) et son chien (bien dressé).



A l'heure des discours pendant l'inauguration de la Fête

S.A.R.L. RICHER FILS
Travaux Agricoles - Débroussaillage - Arpentage par GPS
Vous propose ces prestations



Pour votre récolte de TOURNESOL
Avec cueilleur FANTINI à écartement 45 + broyeur

Pour votre récolte de MAIS
Avec cueilleur GERINGHOFF, multicoupe pour une meilleure décomposition des pailles

Pour vos arrachages de BETTERAVES
Avec intégrale AGRIFAC neuve avec effeuilleuse intégrale :
- "6 roues" 24 tonnes
- "4 roues" 12 tonnes

9, Allée des Tilleuls - 10290 POUY-SUR-VANNES
Tél. 03.25.21.71.69 - Portable 06.07.55.74.81 - Fax. 03.25.21.11.03

Concours régional

Le départ compte autant que l'arrivée



Dans un concours de labour, le tracé du premier sillon peut décider de la réussite ou de l'échec du finaliste. Et tant pis pour celui qui ne repique pas pile dans ce premier sillon à la fin de l'exercice. Le concours régional, exercice pourtant hautement technique, a rassemblé un large public, constitué aussi bien d'initiés que de néophytes. Ces derniers étaient d'ailleurs surpris par la technicité et le sérieux des concurrents qui consacraient un soin méticuleux au réglage de leur charrue ou de leur brabant. Un millimètre en plus ou en moins peut coûter la victoire et la place très convoitée de vainqueur régional.
21 concurrents représentaient l'Yonne, la Nièvre, la Côte d'Or, la Saône-et-Loire, le Jura, le Doubs, la Haute-Saône et le Territoire de Berlfort. 9 concouraient en labour en planche et 12 en labour à plat.
Président du concours régional, Sébastien Sauce, président de JA Bourgogne Franche-Comté, insistait sur la haute valeur symbolique d'un concours «*ancré dans le territoire*». Le nombreux public qui assistait à la compétition ne démentait pas son propos, certains par leurs commentaires, témoignant d'une science au moins égale à celle des juges.

Action syndicale

Descente au supermarché pour les éleveurs de l'Yonne

Les éleveurs porcins et bovins de la FDSEA et JA de l'Yonne se sont rendus lundi dernier au magasin Cora de Monéteau pour dénoncer le manque de traçabilité des viandes dans les rayons et la crise des revenus sans précédent que traversent les éleveurs.



Les éleveurs FDSEA et JA à l'action.



Au double appel à mobilisation des Fédérations Nationales Porcine et Bovine, respectivement FNP et FNB, les éleveurs de l'Yonne ont joué la carte de la solidarité en opérant conjointement dans un supermarché de la région d'Auxerre. L'action consistait à "sticker" des produits carnés arguant «Traçabilité non garantie. Exigez VPF » ou «Produit non équitable pour les éleveurs français». Les causes défendues étaient sensiblement les mêmes pour les deux productions représentées : défendre les produits français, dénoncer la concurrence déloyale face aux viandes d'import et revendiquer une hausse du prix à la production.

«Exigeons VPF»

Pour les producteurs porcins, leur cible de "stickage" était les produits non estampillés Viande Porcine Française, VPF, afin de faire pression sur les salaisonniers via les GMS, pour qu'ils reviennent à la table de discussion et signent l'accord VPF. Car aujourd'hui, seule la FICT (Fédération Française des Industriels Charcutiers Traiteurs) a refusé de signer l'accord VPF. Et pour cause. Se reposant sur leurs marques de prestige et leurs arguments de qualité supérieure, les salaisonniers ont pour pratique courante d'acheter du porc au-delà de nos frontières françaises. Cette concurrence déloyale est condamnable pour Eric Saison, Président de la Section Porcine pour qui le logo VPF constitue aujourd'hui la seule garantie de protection de l'élevage porcin français.

«Revalorisation de 20% du prix à la production»

Pour les producteurs bovins, l'action pointait les prix bas portés sur la viande de bœuf. Ils revendiquaient une revalorisation de 20% du prix à la production. Avec le niveau actuel des prix, les producteurs de viande bovine peinent à vivre de leur activité et font face à une 4ème année de très bas revenu. La pression continue de l'aval de la filière pour une baisse supplémentaire des prix à la production, la distorsion de concurrence face aux viandes d'import, l'indifférence et l'inaction des pouvoirs publics, exacerbent leur désarroi et leur colère. Cette opération de stickage n'est qu'une veillée d'armes pour les éleveurs, précise Frédéric Blin, président de la Section bovine, puisque la FNB appelle ces prochains jours à une 2ème phase de mobilisation pour défendre une juste répartition de la marge dans la filière entre éleveurs, abatteurs et distribution. Les éleveurs bourguignons doivent se tenir prêts à agir.

Ces descentes en magasin sont aussi des occasions utiles de rappeler aux consommateurs que ce n'est nullement une hausse du prix à la vente qui est recherchée mais une plus juste répartition des bénéfices avec nos opérateurs. Ce qui, en général, est très bien perçu…

Marie Denizot, FDSEA89

Quotas laitiers Transfert spécifique de quotas sans terre (TSST)

Le dispositif des transferts spécifiques de quotas sans terre est généralisé en 2010 à tous les départements français.

Cette procédure permet aux producteurs laitiers qui en feront la demande de solliciter une quantité de référence laitière supplémentaire moyennant le versement d'une contrepartie de 0,15 € par litres de lait transférés. Il ne s'agit pas d'un marché au gré à gré entre producteurs mais d'une contribution complémentaire au financement des aides à la cessation laitière. Elle permet aux demandeurs de solliciter une attribution dans le cadre d'une procédure différente des attributions annuelles classiques.

Pour être éligible au dispositif, les producteurs laitiers doivent répondre aux conditions suivantes :

être aux normes vis à vis des installations classées,

l'augmentation de quotas ne doit pas conduire l'éleveur à ne plus respecter ses obligations en matière d'effluents d'élevage,

le montant à payer ne doit pas remettre en cause la viabilité économique de l'exploitation.

D'autres critères d'éligibilité pourront être définis par la commission départementale d'orientation agricole (CDOA) au regard du nombre et de l'importance des demandes déposées.

Le fait d'être éligible ne garantit pas d'obtenir l'intégralité ou même une partie du quota demandé.

Les formulaires de demande sont disponibles auprès de la Direction Départementale des Territoires - service de l'économie agricole- 3 rue Monge B.P. 79 - 89011 Auxerre cedex (Tél.: 03 86 40 19 26) ou sur le site Internet de la DDT (http://www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr) rubrique : Formulaires/Imprimés - agriculture.

Les demandes devront être transmises de préférence par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées au plus tard le 31 octobre 2010 délai de rigueur, à la DDT de l'Yonne

La décision d'attribution ou de refus sera communiquée à chaque demandeur au plus tard le 1er mars 2011.



Accord interprofessionnel

Pesée, classement, marquage, aux éleveurs d'agir maintenant

L'interprofession bovine (Interbev) a adopté un accord interprofessionnel le 30 juin dernier qui doit désormais permettre aux éleveurs d'agir plus efficacement en cas de contestation du poids ou du classement de leurs bovins abattus. En l'attente de la procédure d'extension qui rendra l'application de cet accord obligatoire, il a été décidé de le faire entrer en vigueur de façon volontaire au 1er septembre prochain.

Après six mois de négociations, les organisations professionnelles composant Interbev sont parvenus à un accord qui instaure un Plan de Suivi Qualité de la PCM (pesée, classement, marquage) et un nouveau dispositif de circulation des données d'abattage. L'objectif poursuivi est de mettre à disposition des éleveurs les informations d'abattage dans les meilleurs délais. Des bilans, à fréquence régulière seront établis et adressés aux abattoirs. La coordination des interventions de Normabev et de FranceAgriMer est renforcée permettant aux pouvoirs publics d'opérer les actions ciblées si nécessaire.

La réduction des délais de mise à disposition des données d'abattage constitue une avancée importante dans la mesure où une réclamation n'a de chance d'aboutir que si la carcasse est encore présente dans l'abattoir. Les entreprises se sont donc engagées à transmettre le jour même de l'abattage et au plus tard avant minuit les données d'abattage permettant ainsi à Normabev de les mettre à disposition des éleveurs dès 7 heures le lendemain matin. Pour les entreprises organisées en 2x8, les données d'abattage de la seconde équipe de l'après-midi seront disponibles le lendemain à 17 heures.

Autre nouveauté : les apporteurs (négociants, OP commerciales) pourront accéder désormais aux données d'abattage des animaux qu'ils ont livrés et ce, dans les mêmes conditions que les éleveurs.

Une réactivité améliorée permettant de gérer efficacement les réclamations.

Le fait d'accéder dans de brefs délais aux informations d'abattage des animaux livrés permettra aux éleveurs et aux apporteurs d'agir plus efficacement en cas de désaccord sur le poids ou le classement.

L'accord prévoit en effet une procédure de gestion des contestations devant permettre leur traitement et leur résolution.

La réclamation est à transmettre par tout moyen au Comité Régional Interprofessionnel qui en informe l'abattoir. Si la carcasse est toujours présente l'abattoir doit conserver en l'état la carcasse pendant 24 heures permettant à l'agent de Normabev de procéder à la repesée de la carcasse ou à l'estimation du classement selon la nature de la réclamation. En l'absence de consensus entre Normabev et l'abattoir, il est fait appel à FranceAgriMer en qualité d'arbitre.

Dans ce nouveau dispositif, la vigilance des éleveurs est indispensable. Les FDSEA de Bourgogne invite en conséquence les éleveurs qui ne l'auraient pas encore fait à prendre contact auprès du Comité régional d'Interbev (CRI) pour que leur soit attribué un identifiant et un code d'accès au service d'information d'abattage de Normabev.

En dehors de toute réclamation, l'accord prévoit également un suivi de la qualité des classements dans tous les abattoirs par les agents de Normabev. Ce suivi doit permettre de s'assurer que le classificateur (ou la machine) n'est pas discordant dans ses classements qui seront comparés à ceux de l'agent Normabev. Ce suivi se fera à l'occasion de visites inopinées.

Pour compléter le dispositif, un suivi statistique est mis en œuvre nationalement. Il concernera l'ensemble des abattoirs. Ce suivi prendra la forme d'une analyse en continu des classements afin de détecter si un abattoir s'écarte de la référence nationale.

Machine à classer : tous les abattoirs de plus de 3 000 tonnes devraient en être dotés avant le 30 juin 2012.

L'accord interprofessionnel prévoit que tous les abattoirs de plus de 3 000 tonnes soient équipés de machine à classer avant le 30 juin 2012. Les modalités d'acquisition des machines (propriété de Normabev ou de l'abattoir) ne sont pas déterminées. Il en est de même des modalités financières. En toute logique les abattoirs devraient s'équiper de machine satisfaisant au Plan de Suivi qualité, mais l'accord demeure muet sur ce point.

On notera également que le classement final des carcasses est de la responsabilité exclusive de l'abattoir, la machine ne délivrant qu'une proposition de classement.

Présentation des carcasses : une plus grande coordination entre Normabev et FranceAgrimer.

Enfin, l'appui de Normabev auprès des abattoirs est amélioré. Des bilans périodiques seront adressés aux abattoirs. Le plus novateur dans ce domaine est la volonté de la filière de mieux coordonner l'action de Normabev avec FranceAgrimer : utilisation de la même grille de pointage de la présentation des carcasses, coordination des plans de visite et de contrôle, réunion trimestrielle de bilan commune aux deux structures.

A Paris, au siège de la FNB, on rappelle que le poids et le classement sont des éléments déterminants du prix payé aux producteurs. Les outils mis en place doivent permettre aux vendeurs d'animaux d'avoir une plus grande capacité à réagir. Tous les producteurs, par leur vigilance, doivent se sentir impliqués. Car agir pour soi dans la PCM, c'est également agir pour les autres. C'est ainsi qu'on pourra instaurer, une confiance, non pas aveugle mais raisonnée. **FNB**

FRSEA, JA, Chambres d'agriculture

Les OPA à la rencontre du Conseil régional

Une réunion de concertation s'est déroulée la semaine dernière à Dijon entre le Conseil régional de Bourgogne et différents organismes agricoles des quatre départements (fédérations des syndicats d'exploitants, JA et Chambre d'agriculture).



Treize responsables ont échangé avec François Patriat.

Les principaux organismes professionnels souhaitaient s'entretenir avec le président François Patriat, quelques mois après sa réélection à la présidence de la Région. C'est chose faite depuis la semaine dernière et une réunion qui s'est déroulée dans les locaux du Conseil régional à Dijon. *«Par cet entretien, nous avions deux objectifs»* résume Yves Bonnot, le président de la FRSEA : *«connaître la politique agricole que souhaite mener le Conseil régional»* et *«exposer à François Patriat les différents dossiers préoccupants de l'agriculture»*. Pour le premier objectif, Yves Bonnot s'est satisfait de *«sentir que l'agriculture est une priorité pour le Conseil régional et ce, malgré le fait que les budgets soient de plus en plus restreints»*. En ce qui concerne le second objectif, un *«tour d'horizon»* des productions a été réalisé, *«avec un passage un peu plus long sur l'élevage bovin qui est vraiment dans une situation très tendue»* précise Yves Bonnot. Plusieurs choses ont été demandées au président Patriat comme *«un peu plus de fermeté dans l'accompagnement du plan Sarkozy»* ainsi qu'un «appui politique» dans les dossiers des zones défavorisées simples. Par ce type de réunion, les responsables de l'agriculture souhaitent *«faire avancer les dossiers au plus vite»* et *«concrétiser des actions dans le temps»*. Plus généralement, les fédérations des syndicats d'exploitants agricoles, les JA et les Chambres d'agriculture veulent que le Conseil régional soit un acteur fort et un solide accompagnateur financier et politique dans l'intérêt du monde agricole.

Ont participé à cette réunion : Gilles Abry (président de la Chambre d'agriculture 89), Régis Amiotte (directeur de la FDSEA 58), Éric Bertrand (président de la Chambre d'agriculture 58), Yves Bonnot(président de la FRSEA et de la FDSEA 71), Yves Charpiot (directeur de la Chambre régionale d'agriculture), Jérémy Decerle (responsable installation JA Bourgogne), Jean-Luc Desbrosses (secrétaire général de la Chambre d'agriculture 71), Fabrice Faivre (président de la FDSEA 21), Sébastien Gautier (directeur de la FDSEA 21), Jean Leconte (directeur de la FRSEA), Francis Letellier (président de la FDSEA 89), Michel Loison (vice-président de la FDSEA 58) et Emmanuel Simonnet (président des JA89). **Aurélien Genest**

Économie agricole en Côte d'Or

La FDSEA alerte l'Élysée

Une délégation de la FDSEA a été reçue vendredi 3 septembre à l'Elysée par Christophe Malvezin, conseiller agricole de Nicolas Sarkozy.



La délégation syndicale de Côte d'Or reçue à l'Elysée.

Elevage bovin viande : une remontée des cours indispensable.
Emmenés par leur président, Fabrice Faivre, les responsables professionnels de la FDSEA de Côte d'Or ont rencontré Christophe Malvezin pour lui faire part du désarroi des éleveurs bovins viande, pour lesquels la conjoncture économique ne promet rien de réjouissant : hausse des coûts de production et cours en berne.
Si la délégation a bien évidemment insisté sur la nécessité de renforcer rapidement les trésoreries par des mesures conjoncturelles urgentes, telles que l'avance du paiement des aides Pac et la mise en place d'une année blanche sur les annuités d'exploitation, l'essentiel du débat a porté sur le prix payé au producteur. La filière doit rapidement augmenter les prix d'achat de 50 cts d'euros au kg pour sauver les élevages et leur offrir des perspectives positives.
Christophe Malvezin s'est dit convaincu de l'urgence d'une augmentation des prix producteur, tout en précisant que l'État ne pouvait à lui seul imposer des prix réglementés artificiels, contraires aux droits communautaires et inefficaces à moyens terme. Par contre, le conseiller du Président de la République a promis des résultats concrets et rapides de l'observatoire des prix et des marges. Il a notamment précisé qu'il ne s'agit que d'une première étape qui ne suffira pas à elle seule à aboutir à une augmentation des prix payés aux éleveurs. M Malvezin a confirmé l'engagement de l'État à accompagner les producteurs pour rééquilibrer le rapport de force au sein des filières tout en nous invitant à travailler activement sur la contractualisation amont et aval, pour sécuriser tant les prix de produits agricoles que celui des intrants.
Tuberculose : toujours des questions sans réponse …
La FDSEA a également tenu à alerter l'Élysée sur la situation particulièrement délicate des éleveurs côte d'oriens, durement confrontés à la tuberculose. Excédés d'abattre leur cheptel, les éleveurs attendent des réponses concrètes sur les moyens de lutte et de prévention de la maladie, pour réussir à endiguer enfin sa progression. Le conseiller du Président, très sensible à notre situation, a confirmé l'engagement de l'État pour progresser dans la compréhension de cette maladie.
Faune sauvage : une cohabitation de plus en plus difficile !
Enfin, les responsables FDSEA ont souhaité aborder le problème de la gestion des populations de sangliers, qui rend la vie impossible aux exploitants à plusieurs titres :
• d'une part, du fait de l'augmentation des dégâts aux cultures, souvent mal indemnisés
• d'autre part, à cause de la promiscuité dangereuse entre cheptel bovin et faune sauvage, qui fait peser une pression supplémentaire dans les secteurs concernés par la tuberculose bovine.
La FDSEA a milité pour une gestion plus équilibrée des populations de gibier, garantissant une activité agricole sereine tout en permettant aux chasseurs d'exercer leur loisir.

Hommage à Laurent Fignon

Le critérium cycliste Paris-Nice, Tour Nivernais Morvan, et bien sûr le Tour de France, sont des événements populaires en traversant, par les petites routes, les paysages les plus variés de France. C'est pour la FNSEA et ses FDSEA le moyen de faire connaître à un large public la richesse de nos productions agricoles. Avec les responsables du cyclisme français, dont Laurent Fignon, et les principaux médias (radio, télévision en particulier France 2 et France 3), une réelle collaboration a été établie tout au long des étapes. Aussi, à Nevers en 2000 avec le concours de la Mairie de Nevers, de la Chambre d'Agriculture et la FDSEA, Laurent Fignon a été l'ambassadeur des produits agricoles nivernais devant le Palais Ducal. Puis, lors du Tour de France en étape à Nevers, il avait également brillé par sa participation sur le site animé par Interbev Bourgogne, le CIV et la FDSEA de la Nièvre.
Au travers de ces quelques lignes, nous lui disons merci.

FDSEA – R.A.

Aides conjoncturelles

FDSEA et JA 58 chiffrent les retombées de leur action

Près de 11, 3 millions d'euros. C'est le bilan chiffré des aides conjoncturelles obtenues pour le compte des agriculteurs nivernais et versées depuis 2008. Les syndicats agricoles s'en attribuent une part du mérite.

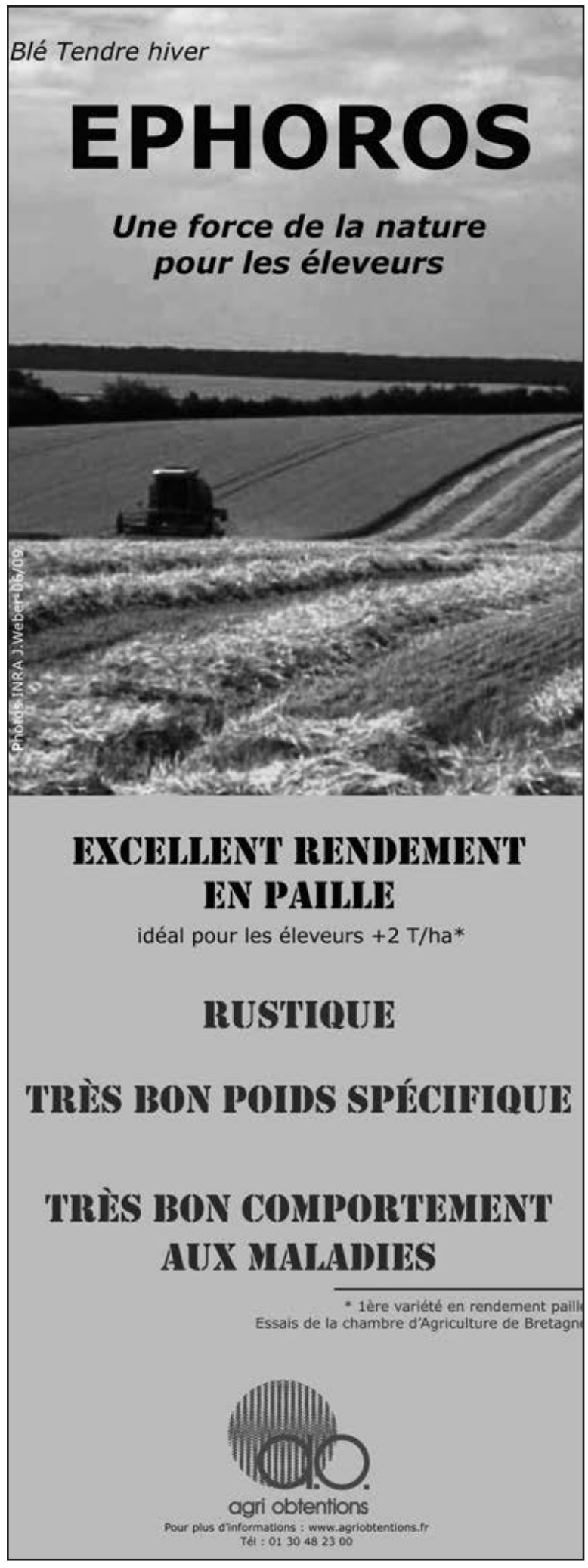
La FDSEA et les JA58 ont chiffré le montant global des aides conjoncturelles obtenues par la Nièvre depuis 2008. Et mettent ce bilan à leur actif, compte-tenu de leur action durant la même période.
Sur un total de 11 274 638 euros, versés par l'État et les collectivités locales au cours de la campagne 2008/2009 et lors du 1er semestre 2010, les syndicats distinguent les mesures de soutien au revenu, soit 4 393 781 euros découlant du Plan Barnier puis du Plan de soutien exceptionnel à l'agriculture (PSEA) de Nicolas Sarkozy, les aides induites par la FCO, soit 6 029 996 euros et les aides à la production ovine, pour un montant de 850 861 euros.
Dans le premier chapitre, le soutien au revenu, les responsables syndicaux ont inscrit la mention "à venir" concernant la prise en charge partielle des intérêts sur les prêts de consolidation et l'aide du Conseil régional. Ils espèrent sans doute obtenir prochainement un rattrapage sur ces postes, jusque-là non pourvus.

En bref

ICHN - La FNSEA obtient la revalorisation des 25 premiers hectares

La circulaire DGPAAT/SDEA/C2010-3078 du 4 août dernier apporte des compléments d'information sur la mise en œuvre de la mesure ICHN pour la campagne PAC 2010 et les 3 campagnes suivantes. Ainsi et conformément à la demande de la FNSEA et aux conclusions des négociations du bilan de santé de la PAC, le montant de l'aide payée aux éleveurs sera à partir de cette année, et jusqu'en 2013, revalorisé de 50% pour les 25 premiers hectares éligibles sur chacune des exploitations bénéficiaires et ceci peu import la zone d'exploitation (montagne, piémont ou zone défavorisée simple).
De même, la FNSEA demandait depuis bien longtemps de supprimer le mécanisme de l'écrêtement mis en place en 2001 afin d'éviter que la transition d'un paiement proportionnel au nombre d'UGB en un paiement à l'hectare n'engendre des gains trop importants. Ce mécanisme qui n'avait plus lieu d'être ne répondait en effet qu'à une logique purement budgétaire et sanctionnait par là même les exploitations récupérant du foncier en les empêchant de percevoir immédiatement des ICHN complètes. Ainsi et suite à la pression de notre réseau, ce mécanisme est supprimé.
Pour tous renseignements, prenez contact avec votre FDSEA.

S.L – FDSEA 58



Ferme expérimentale de Tart-le-Bas (21)

De bons résultats en agriculture intégrée

L'année a été *«plutôt bonne»* à la ferme expérimentale de Tart-le-Bas. Les parcelles menées en agriculture intégrée, visant notamment à *«casser»* les cycles de bioagresseurs, sont très encourageantes.

A Tart-le-Bas, à proximité de Genlis, on sème *«tard»* et on sème *«dense»*. *«En cultures intégrées, on ne sème pas avant le 25 octobre et on le fait avec une densité de 380 grains de blé au mètre carré»* signale Lionel Raynard, le directeur d'exploitation de la ferme. La nouvelle stratégie de *«la ferme du lycée de Quetigny»* semble payer. Faire 83,3q/ha de blé de variété *«Premio»* sans le moindre herbicide est assez remarquable. En plus, le seul fongicide appliqué l'a été à deux tiers de dose et seulement 74 unités d'azote ont été apportées à l'hectare. Pour cette dernière donnée, qui apparaît comme exceptionnelle, le précédent était une luzerne sous forme d'une prairie temporaire. Cette plante, qui ne revient que tous les 15 ans dans la rotation choisie, a capté l'azote de l'air et a donc *«activement participé»* à la fertilisation de la parcelle. En semant après le 25 octobre, la ferme de Tart-le-Bas souhaite semer après la levée *«potentielle»* du vulpin qui sera détruit mécaniquement à la herse étrille. *«Avant le semis, nous faisons beaucoup de passages d'engins de déchaumage en surface pour réaliser le faux-semis»* signale Lionel Raynard. *«Oui, attendre si tard pour semer représente un risque : celui de ne plus pouvoir semer à cause des sols trop humides»* avoue le directeur de la ferme, *«mais c'est un risque à prendre, nous avons un rôle expérimental»*. En ce qui concerne le fait de semer à grande densité, le but recherché est de rendre *«plus compétitive»* la culture face aux adventices.



Lionel Raynard, le directeur de l'exploitation, a obtenu une parcelle de blé à plus de 83q/ha, sans la moindre application d'herbicide.

«Casser» des cycles

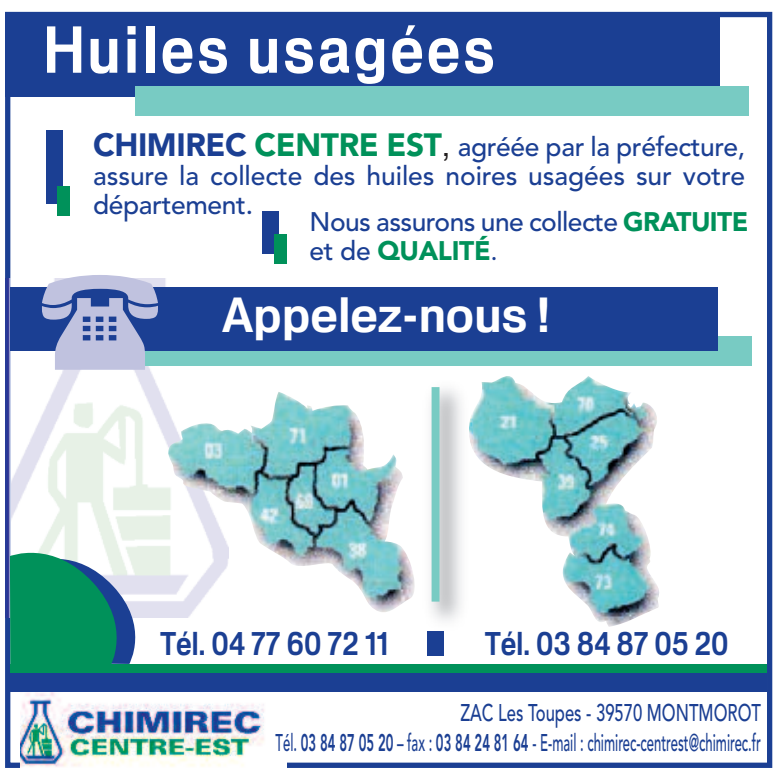
Lionel Raynard revient sur les motivations de l'agriculture intégrée : *«Le but est d'avoir une rotation longue qui intègre des cultures diversifiées. Nous avons du pois d'hiver, du blé, de l'orge d'hiver, du tournesol et une prairie temporaire à base de légumineuses. C'est une rotation un peu empruntée aux agriculteurs biologiques mais nous nous autorisons à utiliser des produits chimiques. Notre objectif est de mettre les cultures dans les conditions où elles seront le moins sujettes aux attaques de bioagresseurs. Nous essayons de rompre les cycles de certaines adventices, de certaines maladies cryptogamiques et de certains ravageurs. Autre avantage : la présence de pois et d'une prairie riche en légumineuses permet d'incorporer l'azote de l'air et de réduire la fertilisation azotée. La luzerne n'est pas un problème pour nous car elle est utilisée pour l'alimentation de notre troupeau charolais»*. Une autre parcelle de blé, de variété Apache, était cultivée cette année en agriculture intégrée. Le précédent n'était pas de la luzerne mais cette fois-ci du pois protéagineux d'hiver. Le rendement obtenu est encore supérieur aux attentes avec 80,8 q/ha. La fertilisation a été de 142 unités d'azote, il n'y a eu qu'un seul fongicide (à deux tiers de dose), un seul désherbage (antidycotylédone à trois quarts de dose) ainsi qu'un insecticide contre les cécidomyies, très conseillé après les évènements de 2009.

Une parcelle à 100,2 q/ha

La ferme de Tart-le-Bas pratique également une culture raisonnée sur une rotation maïs, blé, orge de printemps. L'objectif est de faire s'exprimer au maximum le potentiel des terres, sans que les traitements soient systématiques. L'année 2010 a également été bonne pour la ferme, à l'image d'une parcelle de blé ayant dépassé les 100q/ha. Cette parcelle d'Arventis Orvantis, avec un précédent oignon, a terminé à 100,2 quintaux de l'hectare. Le potentiel a été pleinement exprimé dans, il est vrai, de très bonnes terres, argileuses et profondes. La conduite n'a été que peu différée d'une conduite *«classique»*. On retiendra tout de même deux passages fongicides à 2 tiers de dose et une fertilisation à 185 unités (encore moins que la moyenne), ainsi qu'un désherbage antidicotylédones à demi-dose. Deux insecticides (début et fin de cycle) ont été réalisés comme en agriculture conventionnelle. Un ITK *«bien précisé»*, des interventions réalisées *«aux moments opportuns»*, une variété *«bien productive»* et *«de la réussite»* sont les arguments avancés par la ferme. La seule déception de l'année vient en fait du pois d'hiver. Le rendement enregistré n'est que de 40q/ha alors que l'état de végétation laissait peut-être envisager 60q/ha. *«En conduite bas intrants, on a voulu faire l'impasse d'un fongicide contre l'anthracnose. Un seul, au lieu de deux, a été réalisé et cela nous a coûté cher!»* signale Lionel Raynard qui ne manquera pas de faire un deuxième passage l'an prochain.

AURÉLIEN GENEST





Colza

Conduite à tenir face aux pucerons verts

Durant l'automne 2009, nous avons connu une explosion exceptionnelle des populations de pucerons verts dans les colzas et ceci dans de nombreuses régions de production. Dans le même temps, une nouveauté insecticide a fait son apparition, le Proteus. Revue de détail de la conduite à tenir pour ne pas céder à la tentation d'une protection trop systématique.

Parmi les trois espèces de pucerons repérables sur les plantes (puceron cendré, puceron du navet, et puceron vert), le puceron vert du pêcher est de loin le plus nuisible. Il est surtout dangereux parce qu'il transmet des viroses au colza. Ces viroses peuvent causer des pertes supérieures à 5q/ha.

Parmi ces viroses, la jaunisse du navet (TuYV) est la plus fréquente mais la moins dommageable à la parcelle autrement dit elle génère des pertes modérées mais qui concernent des grosses surfaces de colza. Les mosaïques (…….) sont moins fréquentes mais plus dommageables.

Ponctuellement, on peut aussi observer des nuisibilités directes des pucerons verts et des pucerons cendrés.



Comment évaluer le risque pucerons ?

Depuis peu, le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) de votre région vous informe, en général une fois par semaine, de l'évolution du risque pucerons verts (mais aussi de tous les autres risques sur les cultures de la région). Ce bulletin est disponible gratuitement via le site du Cetiom ou sur le site des Chambre régional ou des DRAFF.

En complément de la lecture du BSV, il est indispensable de réaliser une fois par semaine des observations de plantes dans les parcelles. Le temps investi peut être vite rentabilisé en évitant des traitements inutiles ou mal positionnés.

Préserver les auxiliaires en évitant les pyréthrinoïdes peu utiles

Les pucerons verts sont résistants à la famille des pyréthrinoïdes (cyperméthrine,…). Toute intervention avec ce type de produits sur altises, charançons du bourgeon terminal, tenthrèdes ou autres insectes fait prendre le risque de favoriser les pucerons verts. En éliminant la faune auxiliaire, on se prive d'une régulation naturelle qui peut maintenir les populations de pucerons à un niveau acceptable. Les situations exceptionnelles que l'on a rencontré en Lorraine en 2009 avec des dégâts directs de pucerons verts (disparition des plantes) correspondaient systématiquement à des parcelles ayant déjà reçu au moins deux pyréthrinoïdes durant l'automne. En conclusion chaque intervention doit être pleinement justifiée si l'on ne veut pas faire «*plus de mal que de bien*.»

Les solutions utilisables sont peu nombreuses et à préserver

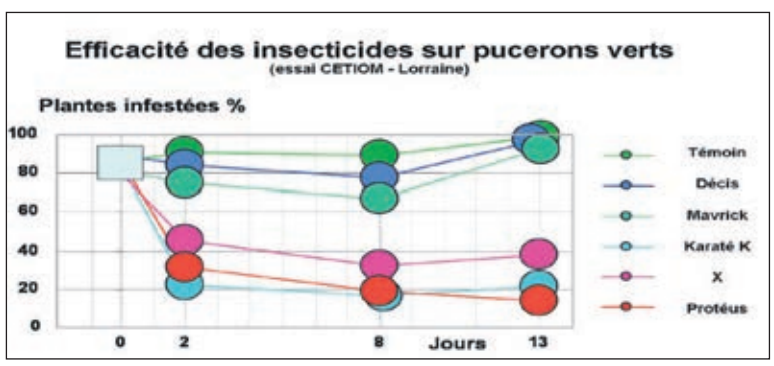
Sur pucerons verts, face à la résistance aux pyréthinoïdes, il reste deux matières actives efficaces : le pyrimicarbe que l'on retrouve dans Karate K et le thiacloprid dans Proteus. Dans certaines régions, notamment en Champagne, on trouve des cas de puceron qui développent des résistances face au pyrimicarde. Ces traitements, relativement onéreux, ne sont à réaliser que lorsque le risque est clairement identifié dans vos parcelles.

A noter que des solutions de traitements de semences sur colza efficaces sur puceron pourraient arriver sur le marché. Ce type de solution présenteraient beaucoup d'avantages techniques et environnementaux (faible quantité de matière active, positionnement optimal, préservation des auxiliaires,..) pour contrôler les pucerons.

Raisonner en fonction de l'année : 2010 ne sera peut-être pas 2009

Les populations de pucerons ont été très importantes à l'automne 2009 et le graphique ci-dessous nous montre bien l'importante des captures d'ailées et son coté atypique par rapport aux campagnes précédentes. L'automne sec et chaud sur une longue période a été très favorable à cet insecte. Pour l'automne 2010, rien ne dit que l'on sera dans le même cas de figure, il est donc inutile d'anticiper des traitements en se basant sur ce qui s'est passé en 2009.

CETIOM
L.JUNG – L.M.ALLARD



▶ En bref

Comment évaluer le risque pucerons verts

Observer régulièrement au moins 20 plantes et intervenir si au moins 20% de plantes portent des pucerons. Ce seuil est valable pour les six premières semaines de la végétation ou jusqu'au stade six feuilles.

Camérail ÉLEVAGE
VIDEO SURVEILLANCE POUR L'ELEVAGE
GRAFFE LAURENT
AUDIO VIDEO SAT 3000
66, Avenue Jean Jaurès - 89400 Migennes
Tel. 03 86 80 14 84 - Fax 03 86 80 15 11 - Portable 06 07 18 81 55

Boudot Forage
Agriculteurs, éleveurs, réduisez votre facture d'eau.
Chauffage géothermie - Culture irrigable…
• Renseignements et devis gratuits (Sourcier) •
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34 - Fax 02 48 76 29 42

Blé Tendre d'hiver
KORELI
Un concert de bonnes notes
TOLÉRANT CÉCIDOMYIES*
QUALITÉ BPS
Koréli répond à de multiples débouchés.
PS TRÈS ÉLEVÉ
Koréli répond avec succès aux cahiers des charges des O.S.
PRODUCTIF ET RÉGULIER
Koréli confirme depuis 4 ans une régularité de rendement.
Photos INRA J.Weber-06/09
*Un véritable atout pour sécuriser son rendement dans les zones à risques.
agri obtentions
Pour plus d'informations : www.agriobtentions.fr
Tél : 01 30 48 23 00

Manipulation et contention des animaux

L'Asavpa (58) veut valoriser le métier

L'Association des salariés agricoles pour la vulgarisation du progrès en agriculture organise un concours, le 18 septembre, à Frasnay-Reugny, pour mettre en avant le savoir-faire des salariés d'exploitations auprès du grand public.

Jérôme Ferré, l'animateur de l'Asavpa58, fonde de grands espoirs sur la manifestation qu'il organise la semaine prochaine, pour la 7ème fois, au Gaec du Pâtureau de la famille Coichot. Ouvert à une quinzaine de salariés agricoles, pouvant s'inscrire sur place dans la limite de 15 participants, ce concours de manipulation et de contention des bovines et ovins a fait l'objet d'une grande campagne de communication. A coups d'affiches en couleur, de tracts publicitaires dans les organisations professionnelles, les mairies et les manifestations publiques. Car si l'épreuve est ouverte à des concurrents professionnels -de Bourgogne ou d'ailleurs-, l'objectif est bien de sensibiliser le grand public au métier. Et pour attirer les visiteurs, l'Asavpa a aussi prévu, le jour J, des animations pour les enfants, une vente de produits fermiers et une demonstration de cuisson solaire.

Stage de formation

Pour les salariés inscrits, le concours de samedi viendra conclure un stage de formation de deux jours, tenu sur place, les 3 et 17 septembre, avec la Chambre d'agriculture. *«Dans un département dont la production majeure est la polyculture élevage»*, dit Jérôme Ferré, *«la manipulation et la contention des animaux est une des actions essentielles des salariés durant la période hivernale»*. Mais c'est une réalité encore méconnue. Le concours veut donc populariser le métier auprès des Nivernais, tel qu'il le fait tous les deux ans. En 2008, la compétition avait réuni 12 salariés participants devant une centaine de spectateurs. Pour convaincre le public de la technicité et du savoir-faire requis par le métier, le mieux est encore de les leur montrer. Le 18 septembre, les concurrents devront, en bovins, en ovins ou les deux, trier les animaux, poser une attache anti-étranglement, transférer deux specimen tirés au sort d'une case à une autre, les attacher au lasso, les maintenir sur un point fixe, les coucher, leur poser un licol et les relâcher. En moutons, ils devront en plus rassembler les brebis avec un quad et les faire passer dans le couloir de contention avec une cage de retournement. Un jury composé d'un technicien MSA, d'un salarié et d'un exploitant évalueront les participants. Si des lots attendront les meilleurs, *«le principal est de démontrer le savoir-faire et de passer un moment d'échange convivial»* résume l'animateur de l'Asavpa.

E.C.



Race Salers

Des airs de Cantal en Côte d'Or

Jean-Luc Lecour et ses deux fils Sylvain et Mickaël sont en Gaec dans le canton de Sombernon. Il y a douze ans, la race Salers fit son apparition dans leur élevage. Aujourd'hui, le troupeau s'est développé et donne des airs *«dépaysants»* à leur petit village de Grenant.



Le Gaec Lecour possède un troupeau de Salers dans le canton de Sombernon.

Grenant-lès-Sombernon est une des communes les plus *«hautes»* de la Côte d'Or. Le relief est prononcé et certains de ses prés culminent à 585 mètres. Le son des cloches des vaches de race Salers que l'on peut voir dans les prés peut procurer la sensation d'être dans le Cantal. Les touristes ne s'y trompent pas et s'arrêtent fréquemment à Grenant. Ces derniers sont relativement nombreux à passer dans ce village de 200 âmes. *«Le château de Commarin, le lac de Panthier et l'Abbaye de La Bussière ne sont pas loin. Grenant, c'est leur route»* signale l'éleveur Jean-Luc Lecour, également maire du village.

Pourquoi la Salers?

Sylvain Lecour, lors de son installation, avait eu l'idée de *«tester»* la race Salers. Inspiré de la démarche d'un éleveur de La Bussière-sur-Ouche, le jeune éleveur avait comme principale motivation d'obtenir des vêlages faciles. Son père Jean-Luc n'était pas forcément *«enchanté»* de cette orientation. Douze ans plus tard, le père de famille se montre beaucoup plus enthousiaste. Ses satisfactions sont nombreuses : *«Il n'y a aucune césarienne et nous ne faisons pas appel au vétérinaire. En plus, les veaux ont l'instinct de téter tout de suite. Cette race est très rustique et reste toute l'année dehors. Elle se plait vraiment bien ici !»*

Croisements avec les charolais

Sur les 165 vaches que possède le Gaec, une majorité reste néanmoins charolaise. *«On ne détrônera jamais la Charolaise qui reste une très bonne race»* tient à signaler Jean-Luc Lecour. Celui-ci informe croiser les Salers avec les Charolais : *«les croisements apportent des veaux lourds, bien faits et qui se vendent bien. En pratique, le taureau Salers est mis aussi bien sur les génisses Salers que sur les charolaises. Le caractère vêlage facile est très bien transmis au charolais»*. L'éleveur avance d'autres avantages sur les Salers comme leur fécondité régulière (*«elles vêlent toujours à la même date»* et leur longévité intéressante (*«une vache du troupeau a récemment été réformée à 18 ans !»*)

Quelques inconvénients ?

Aucune race n'est parfaite et la Salers n'échappe pas à la règle. Un de ses *«inconvénients»* est résumé par Jean-Luc Lecour : *«quand une vache vient de vêler, n'essayez surtout pas de toucher le veau, vous seriez très mal reçus! Pour boucler les animaux, mieux vaut attendre une période de deux jours»*. Autre inconvénient, cette fois-ci *«structurel»*, il n'y a pas de syndicat en Côte d'Or. *«Le syndicat est bourguignon et cela nous empêche d'être représentés à la foire gastronomique de Dijon, c'est dommage pour la promotion de la race»* regrette Jean-Luc Lecour qui informe qu'une quarantaine d'éleveurs possèderait des Salers dans le département. En ce qui concerne la commercialisation, le fait de ne pas être dans le berceau de la race, le Cantal, ne semble pas poser de problèmes majeurs : *«Les animaux croisés sont bien demandés. Le seul souci vient des broutards purs qui sont un peu moins payés. Du coup, nous faisons des taurillons pour les vendre au printemps»*.

AURÉLIEN GENEST

▶ Des installations très utiles

Laisser ses vaches dans les prés toute l'année implique de leur apporter régulièrement de l'eau. Jean-Luc Lecour et ses fils consacraient beaucoup de temps à cette tâche jusqu'à l'année dernière. L'installation d'une éolienne, actionnant une pompe et faisant remonter de l'eau dans les prés les plus élevés, a considérablement facilité le travail. Le coût de cet outil s'est chiffré à 6000 euros mais n'est nullement regretté par les éleveurs du Gaec ! Pour la nourriture, l'installation de passages canadiens a également apporté beaucoup de satisfactions. Un trou dans le sol, des gros tubes en fer installés sur une largeur de 2,5 mètres et les animaux ne peuvent plus sortir. Les barrières sont remplacées et cela évite aux éleveurs d'ouvrir et de refermer plusieurs fois dans la journée.



Les passages canadiens remplacent les barrières.

17ème Concours inter-régional AQPS de Decize (58)

De plus en plus de professionnels

«*Çà commence à venir !*» Jacques Cyprès, grand ordonnateur du 17ème concours inter-régional des chevaux Autres que pur sang (AQPS), qui s'est tenu à Decize le 27 août, ne cache pas sa satisfaction. Ce rendez-vous d'été conforte son statut de plateforme commerciale pour les professionnels, français et étrangers, des courses et de l'élevage.



Le public, dont une grande partie de professionnels, a pu évaluer les qualités des jeunes chevaux AQPS. La vivacité, qui a donné lieu à quelques ruades, permet d'anticiper sur les performances des futurs champions.

Depuis quatre ans que les AQPS sont considérés comme race équine à part entière, jamais le concours organisé par l'Union des éleveurs AQPS du Centre-Est n'avait-il réuni autant de propriétaires et d'entraîneurs de France et d'ailleurs. Une douzaine de Britanniques, des Hollandais et un Suisse, en plus de la centaine de Français, sont venus observer, toiser, juger, évaluer la centaine de chevaux réunie à Decize pour l'occasion. Avec en tête de trouver le ou les futurs cracks qui feront, outre leur fierté, leur bonne fortune dans les hippodromes réputés (Auteuil, Craon, Pau...) auxquels Decize a déjà offert tant de champions. Modèle et allures : l'intitulé du concours en dit long sur les attentes des professionnels qui, comme des éleveurs bovins, savent apprécier les critères de conformation, les aplombs, la ligne de dos, mais aussi la déambulation (marche, trot et galop) des pouliches et des poulains en compétition. Sur les deux rings installés le long de la promenade des Halles, un peu à l'écart du centre-ville, ils ont pu les regarder évoluer, en marge du travail de classement des jurys. Trois sections le matin, pouliches et poulains de 2 ans, ont précédé les quatre sections de l'après-midi (foals mâles et femelles, c'est-à-dire des animaux de moins de six mois). Et en coulisse, les présentations faites, ils ont pu transiger et conclure de juteuses propositions commerciales ou nouer de fructueux contacts. Une bonne part des 107 équins engagés a changé de main, en toute discrétion, devant les box, ce 27 août. Un poulain de deux ans peut s'échanger entre 10 000 et 80 000 euros, «*plus sur des critères d'origines que de présentation*» relève Michel Bourgneuf, le président du Syndicat départemental AQPS de la Nièvre. C'est dire l'enjeu économique que revêt Decize pour les éleveurs du Centre-Est, dont une bonne poignée de Nivernais, et la faiblesse toute relative des palmarès. Ce concours inter-régional concluait plusieurs mois de sélections.



Les propriétaires, venus de tout le Centre-Est, présentaient très officiellement leurs protégés aux deux jurys qui devaient les départager, sur les deux rings herbagers réservés à cet effet.

Engouement médiatique et public

En dépit des averses sporadiques qui se sont abattues à grosses gouttelettes durant toute la journée, la manifestation a remporté un vrai succès populaire. Plusieurs centaines de spectateurs sont venus rendre hommage à la finesse, à l'élégance et la beauté de la gent équine. Mais là encore, peu de place avait été laissée à l'improvisation. Les organisateurs, en 17 ans, sont passés maîtres dans l'art de faire les choses en grand. Un catalogue du concours en libre-service, un speaker spécialiste des chevaux, une chaîne de télévision dédiée au cheval, des jurys professionnels (dont un juge Britannique), des stands de prestataires du monde équin (alimentation, vêtements et accessoires, sélection génétique) : tout était fait pour attirer les actuels et futurs passionnés de chevaux. Et ceux qui en rendent compte : de nombreux photographes spécialisés ont immortalisé les ruades, les sauts de cabri et les chevauchées nerveuses des futurs champions. Robes et crinières facétieuses, luisantes d'une humide couche de pluie, ont su séduire les ladies et gentlemen de la promenade des Halles de Decize. Un avant-goût herbager des champs de courses.

E.C.

▶ Le palmarès

Pouliches de 2 ans, 1ère section :
1) Unika la Renonce (présentée par Didier Berland de Varenne-L'Arconce, 71) ; 2) Urbaine (Jacques Cyprès de Montigny-sur-Canne, 58) ; 3) Une île (Michèle Juhen-Cyprès de Cercy-la-Tour, 58).
Pouliches de 2 ans, 2ème section :
1) Urraca du Mou (Prix du Conseil régional, présentée par Michel Blond de Challuy, 58) ; 2) Uranie Collonges (Gaec Delormes frères de Lournand, 71) ; 3) Une des Sources (Paul Couderc et Michel Parreau-Delhote de Couzeix, 87).
Poulains de 2 ans :
1) Un Bon P'tit Gars (présenté par le haras de Saint-Voir, 03) ; 2) Ures (Thierry Cyprès, Jacques Detré et Edward Walsh de Montigny-sur-Canne, 58) ; 3) Univic (Jean Biraben de Beuste, 64).
Foals mâles, 1ère section :
1) A. (Laurence) (présenté par Christine Nicolle d'Arzembouy, 58) ; 2) Ami Cahouette (Jean-Charles Pallot d'Oudry, 71) ; 3) A. (Mange de Thaix) (Michel Bourgneuf de Thaix, 58).
Foals mâles, 2ème section :
1) A cor et à cri (Millésimée) (présenté par SCEA Lageneste de Saint-Voir, 03) ; 2) Arthur's secret (Luna Park) (Jacques Cyprès de Montigny-sur-Canne, 58) ; 3) A. (Latitude) (Joss Hanburry de Limanton, 58).
Foals pouliches, 1ère section :
1) Activité (Oddy) (Prix du Conseil général, gagnante d'une saillie par Blue Brésil, présentée par Bernard Cyprès de Cercy-la-Tour, 58) ; 2) Anto Mag (Naïade mag) (Antoine-Audoin Maggiar de Montigny-sur-Canne, 58) ; 3) Agapanthe (Frégate de Nourry) (Jacques Cyprès de Montigny-sur-Canne, 58).
Foals pouliches, 2ème section :
1) A. (Ludiana des neiges) (présentée par Alain Martin-de-Saint-Vincent-Bragny, 71) ; 2) A. de Cotte (Pensée de Cotte) (Georges Richardot de La Vineuse, 71) ; 3) A. (Iowa sacrée) (Jean-François Magnien de Saint-Gratien-Savigny, 58).



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon

COMMANDE GROUPÉE AVANT LE 15 SEPTEMBRE

- Barrières de contention bovine 2 et 3m
- Claies pour ovins 1,20m - 2m - 3m
- Barrières d'herbage 2/3m - 3/4m - 4/5m - 5/6m

DISPONIBILITÉ SEMAINE N°42

12, rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS
Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 06 septembre

Ovins: 388 par kilo	Prix moyen par animal	Prix moyen
Agneaux maigres	76-86	2,05-2,39
Agneaux-44kg	76-105	2,07-2,65
Agneaux+44kg	90-113	1,84-2,51
Brebis	11-75	0,21-0,97

Pas de marché. La vente est rapide et quasi-totale à des tarifs plus soutenus dans l'ensemble des catégories.

Prochain marché : LUNDI 13 SEPTEMBRE

MOULINS ENGILBERT 06 septembre

Amenés 1 373- Offre importante en toutes catégories, permettant ainsi de satisfaire les besoins des acheteurs venus nombreux. Globalement, les lots sont bien triés, entraînant des transactions rapides à des cours trèsfermes en agneaux comme en brebis.

PROCHAIN MARCHÉ : LUNDI 20 AOÛT . pesée : 6h00, vente : 9h00.

	E	U	R	O
Brebis à 30€)	-	0,90 à 1,14 (55 à 90€)	0,45 à 0,90 (30 à 55€)	0,15 à 0,45 (7
Béliers: 70 à 173 € - Chèvres: 16 à 26 € - Boucs : 20 à 50 - Agneaux maigres: 64 à 90 (2,00 à 2,50)				
Agneaux gras -38 kg (78 à 103 €)	-	2,40 à 2,80	2,24 à 2,40	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (83 à 114 €)	-	2,35 à 2,73	2,10 à 2,35	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (89 à 129 €)	-	2,25 à 2,70	2,00 à 2,25	-
Agneaux gras + 50 kg (100 à 125 €)	-	2,00 à 2,24	1,85 à 2,00	-

EFFECTIFS Agneaux: 1 016- **Brebis**: 301- **Béliers**: 07 - **Caprins**: 49. www.sicafome.frwww.sicafome.fr

SANCOINS 25 AOÛT

Amenés 1 010, dont 404 agneaux, 127 agneaux d'embouche, 458 brebis et 20 béliers.
Bonne demande en agneaux, cours facilement reconduits. Tarifs maintenus en brebis, toutes catégories.
A la pièce : Brebis suitées 70,00-110,00-90,00 (=). Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 50,00-70,00-60,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,20-5,55-5,35 (=); R 5,00-5,35-5,20 (=); 19-22 kg U 4,95-5,25-5,15 (=); R 4,60-5,00-4,85 (=); plus de 22 kg U 4,20-4,55-4,45 (=); R 4,05-4,45-4,35 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,70-1,80-1,75 (=); R 1,31-1,45-1,35 (=); O 0,99-1,14-1,10 (=).

Veaux d'élevage — **25 août**

Amenés 79.
Cours reconduits, toutes catégories.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 180,00-260,00-225,00 (=); lourds 260,00-320,00-290,00 (=); conformation supérieure 320,00-380,00-345,00 (=); Charolaises femelles légères 150,00-205,00-180,00 (=); lourdes 205,00-280,00-260,00 (=); conformation supérieure 280,00-335,00-310,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 180,00-250,00-220,00 (=); lourds 250,00-305,00-280,00 (=); conformation supérieure 305,00-360,00-335,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 160,00-205,00-180,00 (=); lourdes 210,00-270,00-260,00 (=); conformation supérieure 270,00-325,00-300,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

INDICEporcelet

Du 23 au 27 aoûtt
Prix à 25kg: 2,050 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 35,026
Du 16 au 20 août
Prix à 25kg: 2,023• Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 34,520

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 20 au 26 août

Bretagne : 1,40 (+0,04) - **Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes :** 1,39 (+0,02) - **Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes :** 1,36 (+0,02) - **Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse :** 1,44 (+0,02) - **Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin - Aquitaine :** 1,40 (+0,01) - **Référence nat. : 1,40 (+0,03)**

PORCINS Sancoins 25 AOÛT

Amenés : non communiqués.
Nouvelle hausse des cour pour les porcs charcutiers et les coches de réforme.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,16-1,53. Coches de réforme 0,73-0,98.

Viande bovine

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

30 août au 06 septembre

RACE CHAROLAISE							
Cat.	Âge	Poids	Classe	SEM. PRECEDENTE		SEMAINE EN COURS	
				Cot Reg.	Diff.	Cotation	Ecart
MÂLES	6/12 M	250	E	INC		INC	
			U	INC		INC	
			R	INC		INC	
		300	E	INC		INC	
			U	2,48	-0,02	2,48	=
			R	INC		INC	
		350	E	INC		INC	
			U	2,43	-0,02	2,41	-0,02
			R	INC		INC	
		400	E	INC		INC	
			U	2,38	=	2,38	=
			R	INC		INC	
	12/18 M	450	E	INC		INC	
			U	2,30	-0,01	2,30	=
			R	INC		INC	
		500	E	INC		INC	
			U	2,18	-0,02	2,16	-0,02
			R	INC		INC	
FEMELLES	6/12 M	270	E	INC		INC	
			U	2,08	=	2,09	0,01
			R	INC		INC	
	12/24 M	400	E	INC		INC	
			U	1,89	0,01	1,90	0,01
			R	INC		INC	

Tendance précédente :
Les broutards de 400-450 kg se valorisent correctement.

Tendance de la semaine :
Offre en augmentation, cours difficilement reconduits.

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 07 septembre

	E	U	R	O
Taurillons 300 à 400kg (750 à 940€)	-	2,40 à 2,55	2,20 à 2,40	-
Taurillons 400 à 500kg (980 à 1100€)	-	2,25 à 2,40	2,15 à 2,25	-
Taurillons 500 à 550kg (1050 à 1190€)	-	2,06 à 2,29	-	-
Broutards<200kg (510 à 550€)	-	2,83 à 3,15	-	-
Broutards 200 à 250kg (640 à 680€)	-	2,80 à 3,10	-	-
Broutards 250 à 300kg (730 à 830€)	-	2,70 à 2,90	2,50 à 270	-
Broutards 300 à 350kg (770 à 920 €)	-	2,50 à 2,66	2,45 à 2,50	-
Broutards 350 à 400kg (850 à 1020€)	-	2,45 à 2,65	2,35 à 2,42	-
Broutards 400 à 450kg (980 à 1100€)	-	2,45 à 2,60	2,30 à 2,45	-
Broutards 450 à 500kg (1070 à 1120€)	-	2,30 à 2,43	2,25 à 2,30	-
Laitonnes 220 à 300kg (520 à 680)	-	3,18 à 2,38	2,10 à 2,18	-
Laitonnes +300kg (620 à 950)	2,36 à 2,56	2,12 à 2,26	2,00 à 2,12	-
Génisses 12/24 mois <400kg (70 à 1180€)	2,40 à 3,00	2,15 à 2,40	2,00 à 2,15	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (800 à1100€)	2,24 à 2,54	2,02 à 2,24	1,95 à 2,02	-
Génisses 12/24 mois +450kg (860 à 1210 €)	2,10 à 2,51	1,95 à 2,10	1,75 à 1,95	-
Génisses 24/36 mois (700 à 1530 €)	2,05 à 2,81	1,67 à 2,05	1,57 à 1,67	-
Vaches -5 ans	2,00 à 2,48 (1500 à 1660)	1,60 à 2,00 (870 à 1500€)	1,40 à 1,60 (730 à 1080€)	
Vaches 5 à 10 ans	-	1,50 à 1,83(930 à 1540€)	1,35à 1,50 (780 à 1080€)	1,15 à 1,35 (630 à 710)
Vaches +10 ans	-	1,40 à 1,60 (930 à 1410)	1,25 à 1,40 (730 à 1050)	1,10 à 1,25 (650 à 750)
Taureaux (1150 à 1890 €)	-	1,50 à 1,75	1,35 à 1,50	
Vaches suitées (950 à 1610) - Veaux(=)				

Effectif: 1 233- 90% de vendu-

Bovins gras : 08 • Broutards: 390 • Génisses + 2 ans: 34 • Génisses - 2 ans : 195 • Laitonnes : 113• Taureaux : 19 • Taurillons: 115 • Vaches: 291 • Vaches suitées: 14 • Veaux: - - Culards: 17 • Divers: 23

BROUTARDS : L'offre continue de progresser tout en restant de très bonne qualité. On note toutefois, un certain plafonnement des tarifs, voire même un léger recul en sujets de plus de450kg. Malgré tout, la totalité des sujets présentés a trouvé preneurs.

TAURILLONS : Présentation moindre et hétérogène, signe de la fin de la campagne.

GÉNISSES/LAITONNES : Bonne demande mais les cours en nette augmentation la semaine passée, sont juste reconduits cette semaine.

VACHES: La demande s'oriente sur les vaches lourdes finies ou semi-finies pour lesquelles sont à peu près maintenus Par ailleurs, les craintes liées aux coûts d'engraissement (notamment alimentaires) pèsent sur l'ambiance et provoquent le recul des vaches maigres.

DIVERS :

GÉNISSES CULARDES 18 MOIS: 404 À 428KG : 1620 À 1730E (3,19 À 4,28) - GÉNISSE 1 AN CULARDE 318KG : 1470E (4,62) - GÉNISSE 2 ANS CULARDE : 374KG : 1790 (4,79)

CORBIGNY Sicagemac 06 septembre

Bovins : 356	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (330-385kg)	820-880	2,30-2,40
Broutards (400-425kg)	960-1040	2,40-2,45
Taurillons d'herbe (300-400kg)	650-810	2,01-2,25
Taurillons d'herbe (470-705kg)	1050-1390	2,17-2,41
Taureaux (700-1050kg)	990-1400	1,30-1,41
Vaches légères	780-860	
Vaches entre deux	880-1070	
Vaches lourdes	1100-1370	
Vaches suitées mâles et femelles	1060-1810	

Bovins gras : 22
Vaches de viande : 2,96-3,20 €/kg de viande - Génisses de viande : 3,14-3,40 €/kg de viande
Bovins formés et culards : 60
Génisses < 2ans (340-495kg) : 1080-2000-2,42-4,36 € - Génisses >2 ans (1230-2550) : 2,14-3,94 €
La tendance reste inchangée, stabilité des tarifs.

Léger recul des tarifs en **broutards** et **taurillons** de bonne confirmation, baisse plus accentuée en sujets qualité inférieure ou trop âgés. Cours sensiblement maintenus en femelles d'export en partie due à une présentation de bonne qualité.

Cours reconduits en **taureaux.**

En **vaches,** la demande reste orientée sur les animaux lourds ou de gros gabarit, commerce plus difficile en vaches trop maigres et de plus de 10 ans.

Prochain marché : 13 SEPTEMBRE

Moyenne des correspondants - Commission régionale de cotations gros bovins entrée abattoir de Dijon

du 30 août au 05 septembre

	E	U	R	O	P
BOEUFS	-	3,50 (=)	3,30 (+0,04)	2,82 (=)	-
GENISSES	-	3,95 (-0,05)	3,32 (-0,03)	-	-
VACHES	-	3,48 (-0,02)	3,22 (-0,02)	2,78 (-0,04)	2,48 (-0,04)
TAUREAUX	-	2,35	2,31	2,20	-
JEUNES BOVINS)	-	3,38 (+0,02)	3,16 (+0,04)	2,76 (=)	

Matériel

Tracteur

01 - Vds Fiat Someca 640 DT 4 RM an 1975, 3000 euros
✆ **04.74.55.64.35**

07 - Vds tracteur Deutz Agrotron 100CV MK3 TBE 4500H an 02 prix: 28000 euros
✆ **04 75 38 84 49**

07 - Vds Renault 10354TX 4RM 1997 6600H + andaineur Khun 7 bras 2,30m
✆ **04 75 04 09 41**
ou 06 18 64 09 25

18 - Cause retraite, vends tracteur Winner F115, clim, de 1994, avec chargeur Mailleux MX 120, bon état.
✆ **Tél. 06.24.82.55.80.**

18 - Recherche un tracteur Ford, 4 cylindres, 2 roues motrices de préférence, bon état de marche si possible.
✆ **Tél. 06.21.49.50.89.**

26 - VDS Charrue Huard 4 socs Multimaster 121
✆ **06 62 69 96 90**

26 - RECHERCHE Someca 40 et 750 TBE 2RM pouvant travailler
✆ **04 75 27 67 21**

26 - VDS Tracteur J.Deere 2140 John Deere 2040.S Prix à déb cause retraite
✆ **06 83 05 50 84**

26 - VDS MF 6245 4900H 05/2002 Bte dyna4 clim 4pneus neufs 2DE croch sieg pass masses
✆ **06 86 67 64 38**

38 - Vend tracteur Fendt 104S, 57 chevaux, batteries neuves, prix à débattre, pneus très bon état, GR25 groupeur de balle hydraulique.
✆ **04 74 92 03 30**
de 10 h à 15 h - de 18 h à 20 h

43 - AV RB J. Deere 568 à rouleaux ameneur rotatif état neuf.
✆ **04 71 08 03 07 le soir.**

84 - Vds charrues non-stop 2-3-4 socs, covercrops 28 dis., décompacteur 6 d. DUROU, semoirs 2,50-3-4 m, broyeurs 2,25 et 2,40 (mat. nf défraichi)
✆ **04 66 24 26 11**

89 - RECHERCHE tracteur 4 RM de 110 à 140 ch, bon état. (3601)
✆ **03 86 91 50 39**

Travail sol

01 - Vds herse rotative 3m Quivogne Maghirus packer attelage hydro barre niveleuse PDF arr.
✆ **06.21.96.64.62**

21 - VENDS brabant Huard Trisocs 365 ES, - épandeur JF 4 T. (350D)
✆ **06 72 26 47 66**

26 - Rech 5 disques Tournesol + 5 disques Sorgho pour Nodet pneumasem 2 Faire offre
✆ **06 84 63 30 50**

26 - VDS Herse rotative Lely Rouleau Paker portacourt
✆ **06 18 15 36 59**

26 - VDS Disque covercrop Kuhn-HVA26/28 crénelé diam660-6mm-2007 opt disq effaceur TBE
✆ **06 08 95 45 72**

38 - Vd herse rotative Lely 3 mètres Rlt cage B état.
✆ **06 23 62 14 18 le soir**

38 - Vds jumelage 16-9-38+ tasse avant largeur 150 directionnel rouleau fer
✆ **06 75 23 63 50**

38 - Vds 1 combiné de semis Kuhn 3 m herse rotative HR 300 + semoir Nodet + herse de recouvrement.
✆ **06 82 94 51 47**

58 - VENDS herse alternative Kuhn + porte à cour 2 verins + semoir Nodet 3 m., 3 000 € (3603)
✆ **06 77 08 36 97**

71 - Vends semoir Nodet 17 rangs, 3 m, bon état.
✆ **06 31 35 32 48**

74 - Vds semoir Lely (Nodet) 3 m, 19 rgs, type Sematan 300 B.
✆ **04 50 01 04 38**
ou 06 11 77 50 84

Récolte

21 - CHERCHE MD, presse Claas, Markant, 41, 50, 51, 52, 55, 60, 65, Constant, Dominant, John Deere, 332, 336, 342, 346, Fahr, Rivière, Casalis, New Holland, Welger et autres. (350B)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - VDS Ecailleuse à noix à pointes 100 litres - Pompe pulvé Technoma PM 140
✆ **04 75 48 82 74 (HR)**
ou 06 70 36 30 75

26 - VDS Pte ramasseus à noix mot honda état de marche 2500euros
✆ **04 75 48 81 07 (soir)**

38 - Vends machine à ramasser les fruits noix pommes châtaignes, prix : 6500 E.
✆ **04 76 35 92 42**

38 - A vendre ensileuse portée 1 rang Taarup 101.
✆ **04 74 84 55 90**

69 - Cherche mois batt Claas Consul Senator Protector Mercator Dominator 80 - 85. J. Deere 960 965 970 975 et Massey Fergusson 307 440 506 507.
✆ **06 84 61 38 25**

69 - Vends benne Maitre BMSF 47 4T7.
✆ **04 74 70 94 03**

73 - Rech. aiguille en fonte pr bott. MD Deutz-Fahr HD 300.
✆ **06 03 36 76 53**

74 - Vds motoculteur Aebi AM 53, 4 roues motrices, barre de coupe, prix à débattre.
✆ **04 50 79 14 49**
ou 06 21 97 17 26

Arbo-viti

69 - V. calibreuse au poids T fruits 1 800 euros cuve à vin 12 h. 320 euros groupe + evap froid et chaud 850 euros 2 cuves fioul 150 euros. Le tout à débt.
✆ **04 78 44 00 83 soir**

Epandage

26 - VDS Epandeur à fumier Maitre 6T 2 Hérissons option porte ensilage et hausse Prix=3000e
✆ **04 75 48 12 87**
ou 06 83 04 97 70

Irrigation

69 - Vd matériel d'irrigation couverture totale et enrouleur Irrimec 280 m./63.
✆ **06 72 27 51 41**

Cave

69 - VDS tank à lait 1250l sur roues Décuveur inox Alma 3 cuves 50hl 2 de 70hl portes inox vinif stokage.
✆ **04 74 04 43 79**

69 - Vend Vaslin 22 Hl, pompe à vendanges BMH, chauffe cuve Inox, Chaptaliseur Inox peu servi.
✆ **04 74 69 25 49 HR**

69 - Vds pressoir Vaslin 32 hl cage fibre, basculateur bac Inox 1500 l., bac à sucrage sur roues.
✆ **04 78 43 96 45**

69 - Vds groupe froid, bac vendanges, pompe à vendanges, pompe à vin, hotte, pressoir, cuve Dargaud.
✆ **06 16 53 98 87**

89 - VENDS cuve cmp 80 hl., fibre 80 hl, trou d'homme, treuil, bouchon, H 330, peu servi, 1 500. (3502)
✆ **06 70 25 01 53**

Manutention

89 - VENDS cause retraite télesco. Cath 407, 2009, nombreuses options, 2 000 h., garantie 02/12, plusieurs outils. (360A)
✆ **03 86 33 10 63**

Agri. divers

01 - Cause retraite vds charrue Rabewreq 5 socs à clairevoie star 140 en tbé
✆ **04.74.52.61.57**

Dépannage, fourniture et pose :
Chaînes marine et carrée,
va-et-vient toutes marques :
ALBERT, ALFA-LAVAL,MAURY,
MIRO, CURETABLE, SAMAS,
SETA,SOVEMAG.
Service après-vente assuré
Distribution pièces épandeur
ROLLAND, SAMSON,
MAITRE et LEBOULCH
Ets BONORON
58 - Moulin-Engilbert - 03 86 84 20 22

01 - Vds cornadis 9 panneaux 7 pl., 2 panneaux 12 pl.., velux ; silo à farine ; pirouette Agram ; presse Someca petites bottes ; lève palettes 5m ; batteuse Laverda 1998, 521 HCS + bec avec broyeur
✆ **04.72.26.13.19**

01 - Vds semoir Nodet 2m50, 15 rgs ; herse rotative Lely 2m50 ; semoir engrais Amazone 500 kg ; cuve à gazoil 1150 L
✆ **04.74.30.23.96**

07 - Vds Tank à lait marque Japy 2500L année 1990 cause capacité insuffisante
✆ **06 85 14 46 51**

18 - Vends broyeur de haie Feor, bras télescopique 7,50 m, refroidisseur, année 2005, TBE.
✆ **Tél. 02.48.74.51.39**
ou 06.86.76.81.23.

18 - Vends tracteur Same Laser 130, 3.500 h ; cover crop Razol X, 36 D, roll pac ; IH 624, bon état, 2 rm.
✆ **Tél. 02.48.72.90.80**
ou 06.30.10.25.98.

18 - Vends pulvé Berthoud, 24 m, 2.500 l, 4 cueilleurs Braud 108 ; 1 paire roues 8-3-44.
✆ **Tél. 06.80.85.27.**

26 - VDS Hangar métallique démonté 8mx21m H6m Plans photos 5000 euros Chavannes26
✆ **06 24 90 25 73**

26 - VDS Chaîne alimentation poulet susp par câble avec trémie relevage motorisé
✆ **04 75 72 38 21 (HR)**

38 - Vds cultivateur 13 dents, chisel 5 dents, herse 3,2 m, bétaillère cam transformer, treuil.
✆ **06 03 80 35 05**

38 - Vds porte garage basculante, niche à chien, poêle p. chauffage Gaudin, adaptation fourche Agram HM24, chaudière à cochon, 1 fonte, 1 tôle, 125 l, complète, enclumes, achèterai tracteur IH423 dans l'état + fourche Agram H724.
✆ **Ap. 19 h 06 76 99 02 80**
ou 07 86 29 94 60

38 - Vds pulvérisateur Hardi Master, 1200 litres, 2005, 15 mètres, repliage hydraulique, contrôle OK, super état, 9200 E, herse Sicam 5,40 mètres.
✆ **06 87 45 71 74**
ou 06 45 79 34 18

38 - Vds tracteur Rnault 891, 4x4, cabine, charrue Huard super 370 E sans TVA.
✆ **06 86 06 82 18 HR**

38 - Vend tombereau très bon état sur pneu, attelage tracteur + bottes de paille = charrue vigneronne à cheval + 12 lapinex bon état + vieux vélo de femme.
✆ **04 74 86 33 88**

38 - Vds pulvé Tecnoma 12 m p. pièce, semoir antri. Kuhn 600 kg 12 m, Tract. Case MXU 110 rel. avt + chargeur Case LRX1120 état neuf 2000 H, charrue Kuhn 4 s. multi Master 121, semoir engrais Kuhn 2146 l DPA, combiné semi Amazone HRKE303 5 p. rouleau packer + semoir AD302 intégré, jal. + trac. hydro, tasse avant Altec pneus tout en TB état visible Nord Isère.
✆ **06 72 81 57 45**

42 - Vds machine à traire 3 pots + moulin à farine + baratte charrue 2 versoirs tank à lait inox 500 l+ placoplâtre + charpente bois neuve
✆ **04.77.27.22.73.**

67 - Vends élévateur 13 m de long, 0,65 m de l. grand débit, pour maïs, paille, bois, etc TBE.
✆ **03 88 86 37 93**
ou 06 89 39 12 42

69 - AV Pirouette Kun 4 toupies RH super ETA.
✆ **04 74 03 70 38**

69 - Cause arrêt activité vds matériel fourrage maïs ensilage sur pied bovins.
✆ **06 81 76 33 00 HR**

69 - VDS Systéme Amazone RPD301 A Vario 301 Combiné Direct sur labour cause retraite. Prix à débattre.
✆ **06 10 43 35 64**
ou 04 26 01 98 30

70 - Vds Huard 6 fers reversible TBE, Manitou 735 LSU120 3700h, Vibroflex vibroculteur 4,50 Quivogne + Rouleaux.
✆ **Tél. 03 84 67 02 70 HR**
ou 06 80 07 82 66

71 - Vds godet dessileur Emily 2,8 m3, chargement à fraise, mélangeur à pales verticales, distribution droite gauche, 13.000 E HT.
✆ **06 74 36 37 01**

71 - Vds, cse ret., J.D. 3350 HL, HR Amazone KE 303 + portacourt, semoir Amazone D9 30 spécial 3 m, semoir engrais Kuhn MDS 932, herse plate 5,20 m, pulvé Kuhn portée M 15 m.
✆ **03 85 72 92 54**

71 - Vds pulvé Hardi trainé TZ, 24 m, Tronic 2000, DPAE, contrôle OK, bon état, année 92, 6.500 E HT.
✆ **06 74 36 37 01**

71 - Cse cess. d'activité vds salle de traite 2 x 6 Manus, décrochage auto., dal. à veaux 2 stations + tank 220 L, surpresseur 500 L, tubulaire à veau + box indiv., dessileuse Lucas, surélévateur, cuve GO 1.000 L, étaupineuse, filet brise vent neuf, canadien 2,50 m, karcher Rumaucourt.
✆ **06 70 63 21 33**

71 - Cause cessation vends dessileuse-pailleuse portée, goulotte orientable électrique. M. Emorine Y.
✆ **06 86 83 57 71**

71 - Vds ensileuse N.H. 708, Brabant IH 4 fers SR, semoir Vicon 2 T 5, pelle rétro GP 260.
✆ **03 85 79 40 98**

74 - Recherche vibroculteur 2,50 ou 2,80 bon état, offre au :
✆ **04 50 36 75 07 HR**

84 - Vends cornières vigne 100-150-180 équipées fils releveurs
✆ **04 90 36 14 27 HR**
ap.20 h

88 - Vends MB New Holland C5540, tracteur Case Maxxum 5140, charrue SP Huard F5, désileuse Lucas 425, semoir Accord 4 + vibro Kongskilde 4,50 RY
✆ **03 29 06 09 67**

Elevage

57 - Vends godet mélangeur Emily avec fraise désilage 3,4m3 tbé 10.500 euros - Aplatisseur.
✆ **06 74 78 26 17**

Véhicule

Utilitaire

70 - Vds camion bétaillére 3T5 Master, an 99, 2L8 TDI.
✆ **06 80 23 58 98.**

71 - Vds camion bétaillère pour pièces Mercédes 1013, pneus réf. RS 415 10R17.5, bon état.
✆ **06 31 35 32 48**

73 - Vds bétaillère Volvo FL 610-40, 15 CH, 18 T, 20-2-89, 550 000 km ; andaineur frontal 2 m TT Aebi.
✆ **06 11 45 26 63**

Tourisme

38 - A vendre : 206CC pack sport 66000 kms, 2 litres, 16S, avril 2005, intérieur cuir noir, coupe vent inclus, prix à débattre.
✆ **04 69 32 61 27**
ou 06 20 75 55 00

Achat-Vente

Récolte

07 - Vds foin en balles rondes année 2010
✆ **04 75 06 74 59 HR**

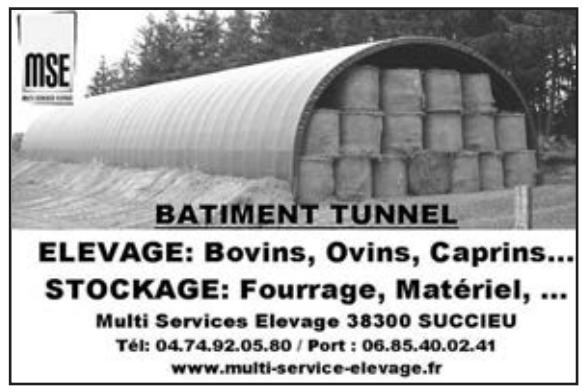
54 - Vends ensileuse maïs portée 4 rangs Vicon goulotte hydro, 3 campagnes, état neuf, 18.000 euros.
✆ **06 86 13 55 84**
ou 03 83 47 55 70

54 - Vends ensileuse maïs portée 4 rangs Vicon goulotte hydro, 3 campagnes, état neuf.
✆ **06 86 13 55 84 ou 03 83 47 55 70**

58 - VENDS avoine noire seigle pour cipan ou conso. (36VB3)
✆ **03 86 50 10 67 HR**

Bât. Pro.

18 - Recherche ferme céréalière, 180 à 250 ha, en achat ou en location, achat du matériel.
✆ **Tél. 02.48.59.84.42,**
heures repas.



Propriété

42 - Recherche exploitation agricole en vache laitière en location ou à vendre
✆ **06.12.91.44.75.**

Terrain

38 - Cède de suite 2,5 h parc pour vaches ou chèvres à La Rivière.
✆ **04 76 93 66 54**

69 - Rech terrain à réhausser ou ancienne carrière ou grand trou à boucher.
✆ **06 16 83 18 96**

Divers

26 - VDS Fientes de pondeuses BIO enlèvement fin septembre 40T
✆ **04 75 71 52 82**

38 - Vds fumier 8 euros tonne chargé faisselle St Marcellin et St Félicien
✆ **04 76 93 53 60**

38 - A vendre cuve à vin en bois 15 hl, diam. 150x130 H 130 cm TBE + 2 roues de chariot à bras en bois neuves avec essieu + un fourneau bouilleur franco-belge marron bûches de 30 cm + une grande bâche de piscine.
✆ **04 76 35 47 14**

38 - Echange roue complete 650/65/38 contre 560 ou 580/65/38 pour monte sur tracteur Case.
✆ **06 14 62 03 08**

39 - Recherche cuve à fromage inox 200 l env. Faire offre
✆ **06 71 36 22 85**

58 - VENDS portique multijeux refait à neuf, 160 euros, à venir chercher sur place. (3602)
✆ **03 86 84 34 17**
ou 06 45 29 24 24

73 - Vends épandeur SACO 1,5m3 fumier à monter sur transporter 3000 €, camion IVECO frigo 36 300 kms 12 000 €, Berlingo 98 000 kms 5 000 €, tracteur semi céréalière 432 100 kms 19 000 € BE.
✆ **06 85 67 56 90**
ou 06 85 67 56 91

Location

Agricole

21 - Jeune agriculteur RECHERCHE prairie clos environ 60 ha, région 21, 71, 39 pour installation. (350G)
✆ **06 59 44 81 87**
ou 03 80 39 46 45

71 - J.A. recherche terrains agricoles pour installation.
✆ **06 85 13 37 68**

Autre

69 - Loue à St Romain de Popey F3 tout confort, terrain, préférence agriculteur retraité.
✆ **06 28 27 09 61**

Offre

Emploi

01 - Recherche chauffeur tracteur pour récolte betteraves oct.-nov
✆ **06.76.03.14.55**

25 - CHERCHE employé agricole pour septembre, possibilité logement, secteur Ornans.
✆ **06 89 88 75 61**

69 - Cherche fils d'agriculteur, conduite tracteurs, porteur hottes, aide cave, vendangeurs-euses vers 12-15/09.
✆ **04 74 67 53 55**

69 - Prod plants maraîchers cherche ouvrier agricole. Mission : prépa de commande, semis, étalage, repiquage, entretien serres, matériels. EAR Cellier.
✆ **04 78 19 11 39**

69 - Prod plants maraîchers cherche chef culture. Mission : commandes client, gestion : semis, irrigation, traitement, du personnel. Niveau BTS horti ou maraîch. EARL Cellier.
✆ **04 78 19 11 39**

69 - Hippodrome Lyon cherche ouvrier agricole CDI pour entretien pistes / Esp vert. BEPA.
✆ **04 78 77 45 45**

69 - Urgent : cherche ouvrier viticole exp. ou niveau BEPA. Temps plein, permis B, autonome pour tous travaux.
✆ **04 74 56 12 57**

74 - Service remplacement de Haute-Savoie cherche vacher + transformation fromagère CDI, secteur Aravis.
✆ **04 50 88 18 23**

84 - Exp. Compt. rech. Collab. confirmé sur vaucluse, connais. sect. agri. - déplacement CH2 Clt - baker-tilly@srec.fr

84 - Rech. Tech. Paie pour création poste sur Avignon, mercredi travaillé, débutant accepté - CV+LM à baker-tilly@srec.fr

Demande

Emploi

71 - Ex agriculteur recherche place conducteur tracteur pour les vendanges.
✆ **06 84 69 56 21**

71 - J.H. motivé cherche emploi polyculture élevage, entreprise agricole, (départements 03, 21, 42, 58, 71), diplômes Bac Pro CGEA CACES + permis + véhicule.
✆ **06 73 78 87 24**
ou 03 85 25 30 03

Offre

Service

39 - Recherche conduite tracteur et autre pour vendanges. Louerais tracteur éventuellement
✆ **03 84 51 71 94 hr**

Animaux

Divers

38 - Vds 40 brebis pleines ou avec agx, 3 ânesses pleines + 1 entier 10 ans, 1 jument avec poulain 6 ans.
✆ **06 86 49 80 27**

Alimentation



Fourrage

ACHÈTE FOIN DE PRÉ
de préférence haute densité ou moyenne densité
06 80 03 12 03

01 - Vds génisses 46 et 66 bonnes origines sanitaires OK termes 09-10-11
✆ **04.74.51.70.16**

03 - VENDS reproducteurs limousins HBL 1 an + 4 ans, laitonnes, génisses et vaches pleines, vêlage automne. Elevage LENA. (32VB4)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Région Vernoux vends vaches pleines velages à partir du 16-09 CL IBR
✆ **06 60 48 79 88**
ou 04 75 58 17 70

18 - Vends veaux reproducteurs, génisses pleines, HBC, FCO 1 et 8, indem. IBR. Gayon S.
✆ **Tél. 02.48.74.51.39**
ou 06.86.76.81.23.

18 - Trois élevages charolais HBC : GAEC Barret Patrice, les Bontemps, 18170 Le Châtelet, ✆ **02 48 56 65 74 ou 06 13 54 51 57** ou mail : bpmnvorange.fr ; EARL Barret J et F, la Betoule, 18370 Châteaumeillant, ✆ **02 48 61 39 84 ou 07 86 10 04 31** ou mail : earlbarret-joelwanadoo.fr ; Elevage Jacqueline Bonnichon, la Maison du Bois, 18370 St-Jeanvrin, ✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08**, vous invitent à une visite d'élevage au pré les 23, 24 et 25 septembre 2010, avec un grand choix de mâles reproducteurs de l'année, taureaux et génisses de 18 mois, vaches et 30 mois pleines, taureaux adultes, issus de très bonnes origines de champions. Toutes garanties sanitaires. Prix raisonnables. Le meilleur accueil vous sera réservé.

18 - Vends cause retraite, 40 vaches charolaises, vêlages oct., nov. et déc., ttes garanties sanitaires, FCO, indem IBR. Robert Jasset, Neuilly en Dun.
✆ **Tél. 02.48.74.55.94**
ou 06.80.33.01.14.

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine Vds jeunes mâles de 14 à 22 mois et 1 vache suitée inscrite Indem d'IBR livraison possible
✆ **06.77.19.11.44**
ou 04.74.24.53.28. soir

01 - Vds 2 génisses Montbéliardes termes 6 et 24 septembre 2010 filles Redon-Oriel mère 10 000 kg - CL Upra - JP Duperrier 01 Lent
✆ **06.77.86.27.49.**
ou 04.74.52.78.73

01 - Vds taureau Limousin 4 ans et broutards Limousin IA IBR FCO
✆ **04.79.87.61.95.**
ou 06.16.81.11.66. hr

01 - Vds 1 taureau Charolais apte saillie + génisses et 1er veau terme 10 sept-août issus ins. TGS gros form
✆ **06.14.87.71.79**

01 - Vds taureau Red Holstein 1 an fils Russler X Sovereign
✆ **04.74.55.61.30. HR**
ou 06.83.59.94.32

19 - AV Taureaux LIM 16 à 20 mois, hab. à l'attache, vêlage facile, BO, GS, livraison.
✆ **05 55 27 53 94 HR.**

21 - VENDS 40 vaches charolaises, - 14 génisses terme 1/11 IA Horsh, Terrano, FX3.5, 2009. (350F)
✆ **06 15 68 80 21**

21 - VENDS reproducteurs 18 mois, - veaux 8 mois HBC ou non dont fils Tolman FN 116 Isevr 110, visite au pré le 11 - 12 septembre. Lucand François - Molphey. (350C)
✆ **06 76 52 81 85**

21 - VENDS génisses limousines, vêlage nov. - déc. et génisses d'un an HBL. (36VB2)
✆ **06 82 69 28 68 HR**

25 - AV. plusieurs males Red Holstein t.b. origine TGS livraison possible.
✆ **06 83 05 88 38**

25 - Cause surnombre vds génisses Abondance pretes VL en lactation, agriculture biologique.
✆ **03 81 96 58 97**

38 - Vends cause consanguinité taureau blan bleu belge 5 ans descendance visible.
✆ **06 30 70 89 17**

38 - Vds taureau limousin 1 an, bonne conformation, vêlage facile IA ont-dit-retiare.
✆ **04 76 06 03 82 HR**

38 - Vds repro Limousin gentil origine IA et Tx HBL docile, génisses, vaches pleines prêtes vêlées mâle 10 mois.
✆ **06 87 32 80 93**

42 - Vds 6 taureaux charolais 18 mois + 10 1 an, HBC, livraison assurée, Gaec Lapendery
✆ **04.77.65.67.21**

42 - Vds vaches ou génisses limousines terme août à novembre
✆ **06.81.31.07.42**

42 - Vds taureau Prim'Hostein tb origine tout âge et vl en lactation
✆ **06.75.87.28.13**
ou 06.87.66.99.75.

42 - vds taureaux Noir et Red Prim'Holstein à saillir issus mère à taureaux, poss. livraison facil. paiement.
✆ **06.89.30.04.69.**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, trés bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

57 - Vends taureau et vache 3 ans Hereford.
✆ **06 71 28 18 43**

58 - VENDS taureaux 18 mois, bonne origine, TGS, HBC. Martin - Montigny sur Canne. (36VB4)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - Cause cessation VEND génisses 30 mois, vêlgage fin 10/2010: 14 charolaises - 16 limousines. (360B)
✆ **06 11 53 07 45**
ou 03 86 84 94 52

58 - VENDS cause cessation génisses charolaises 30 mois pleines. (36VB1)
✆ **06 74 37 07 11**
ou 03 86 84 21 18
ou 03 86 84 37 50
après 20 h.

69 - AV cause surn. 6 génisses gestantes Holstein TBO CL bon format.
✆ **06 83 23 37 56**
ou 04 78 44 07 28
ou 04 78 44 11 46

71 - Vds T.B. taureaux charolais 2 ans, HBC, IBR A, FCO + vaches suitées.
✆ **03 85 24 24 96**
ou 06 07 57 55 40

71 - Vds taureaux 18 m, veaux repro. HBC, TGS, vac. FCO, liv. pos. Gaec Berland M.
✆ **06 73 34 07 96**
ou 06 85 13 37 68
ou 03 85 24 01 38

71 - GIE Monts du charolais propose en permanence reproducteurs M et F. Vente aux enchères taureaux 18 mois le 24/09/10.
✆ **06 16 18 61 05**
ou 06 09 33 42 14

71 - Vds 40 taureaux 18 mois, HBC, reproducteurs, T. B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vds, cause cessation associé, 35 vaches ou génisses pleines, 35 génisses 1 à 2 ans, TGS, élevage HB Charolais. Gaec de Gueurce, Delangle, 71 Curbigny.
✆ **03 85 28 12 06**
ou 06 88 39 36 26

71 - Elevage charolais HBC, vente promotionnelle du 1er au 15 sept. 2010, d'un lot de taureaux 18 mois, excellente origine, toutes garanties sanitaires. M. Dufraigne Jean, 71190 Mesvres.
✆ **/fax 03 85 54 41 10**

71 - Vds taureaux 18 mois HBC, IBR A. EARL Terreau J.M. et V., 71400 Autun.
✆ **06 82 37 12 95**

71 - Vds, cause retraite, veaux reproducteurs + vaches HBC. M. Emorine Y., Saint-André-le-Désert.
✆ **06 86 83 57 71**

71 - El. HBC vd 15 génisses 30 mois pleines et 20 taureaux 18 mois, région charollaise.
✆ **06 14 82 52 05**
ou 06 85 39 72 25

71 - Vds génisses 30 mois pleines, terme octobre novembre, I.A., vêlage facile.
✆ **06 74 49 76 31**

71 - Eleveur Salers vend au choix veaux mâles 9 mois pour repro., T.B.O., IBR A.
✆ **03 85 72 71 46**

73 - Place en hiverne 2010-2011 vaches taries ou vaches lait bon terme indem IBR
✆ **06 85 20 19 69 ou 04 79 38 18 19**

73 - Placerai à l'hiverne vaches taries et génisses
✆ **06 77 47 63 09**

Caprin

18 - Vds chèvres, mise bas sept ; chevrettes et boucs, 1 mois, bon troupeau + 1.000 l, TP34, cont. lait, G+.
✆ **Tél. 02.48.60.74.11, heures repas**

26 - VDS Machine à traire 16 postes caprins, almatic à bille,puls.pneum. bol recept.25l avec sa pompe de reprise.Actuel.en fonction et vendue sans la pompe de vide.Dispo Nov.2010

2 boucs Saanen écornés, issus d IA, 7 mois 1/2 dispo de suite
✆ **04 75 60 30 24**
ou pion.christeleneuf.fr

26 - VDS cause santé 45 chevrettes + 4 boucs nés février 2010 race saanen
✆ **04 75 45 64 97**

26 - ACHETE Chevreaux 8 jours ramassage dept 26 07 42 69 38 paiement comptant
✆ **04 75 63 06 65**

38 - Donne jeune bouc nain de 4 mois contre bons soins.
✆ **04 74 57 79 72**

69 - Vends boucs Saanen Nes nov 09 IA IDEM CAEV Gene + CL.
✆ **06 62 02 41 92**

Ovin

26 - VDS Brebis Mérinos mise bas 20 10 de béliers IDF et Mérinos Prix 100 euros
✆ **04 75 21 84 49**
ou 06 77 00 33 20

38 - Vds Rouge de l'ouest inscrit ou non, présent foire beaucroissant du 11 au 14/09, renseignement :
✆ **06 13 77 11 16**

42 - Vds jeunes agnelles + béliers suffolk, inscrits, vaccinés FCO pour la reproduction
✆ **04.77.50.16.96 hr**

42 - vds bélier 6 mois Charolais brebis agnelles bo.
✆ **04.77.96.05.83. hr**

58 - VENDS bons agneaux reprod. charolais non inscrits et 1 bélier inscrit. (36VB5)
✆ **03 86 50 04 29 HR**

71 - Vends 8 agnelles Suffolk.
✆ **03 85 78 61 29**

71 - Vds béliers et agnelles repro. charollais, TGS, liv. poss.
✆ **06 85 13 37 68**
ou 06 73 34 07 96
ou 03 85 24 01 38

71 - Vds agneaux et antenais rep. charollais, TGS, géno. ARR.
✆ **03 85 24 02 75**
ou 06 80 32 10 83

74 - Achète et vends brebis pleines, suitées, agneaux... Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Porcin

26 - VDS Cochettes repro et Porcs 110 kgs Livraison possible 26 et 07
✆ **06 73 47 78 29**
ou 04 75 62 80 43

Equin

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 euros. Haras du Loup Blanc.
✆ **04 71 78 53 26**

25 - Foire aux chevaux à la foire d'automne à Marnay (70) dimanche 26 septembre.
✆ **03 81 55 01 96**

42 - Vds Comtois pp : jument 13 a pleine + sa pouliche 8 m + 1 poulain 7 m + 1 pouliche 6 m.
✆ **04.77.60.54.85.**
ou 06.83.49.24.80.

70 - Vds 1 étalon TC de 6 ans + 1 pouliche de 3 ans + 1 pouliche de 2 ans, TB origine.
✆ **06 21 53 18 05.**

Volaille-Lapin

42 - vds poules pondeuses lab. rouge 2.80 € et cailleboti bois 300 m²
✆ **06.70.86.97.21**
ou 06.73.66.11.84.

Chien

25 - VDS chiots Border Collie Lof né le 21/07/2010 vacc. pucés n°2502697990 14843 pére or. anglaise trav. bov.
✆ **06 42 32 43 65**

Viticulture

Vendanges

69 - Ch. chauffeur tracteur et vendangeurs vers 15 sept nourris/logés - Beaujolais.
✆ **06 86 04 45 90**

69 - Cherche vendangeurs H milieu agricole nourri/logé env. 10 j. mi-septembre.
✆ **03 85 33 82 81 HR**

69 - Beaujolais cherche vendangeurs euses porteurs hottes à Liergues.
✆ **06 72 04 49 04**

71 - Domaine viticole région Mâcon cherche chauffeur machine à vendanger.
✆ **06 19 18 27 05**

Voyage

1 SEMAINE EN CORSE
PROMO DERNIÈRES MINUTES
8 JOURS / 7NUITS
VOYAGE GROUPE EN CAR DU
26 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2010
• 690 € / pers. (tout compris) - pension complète - excursions incluses
Transport bateau NICE/BASTIA/NICE
Au départ de :
Langres - Dijon - Chalon - Lux
Tél. 04 95 36 56 29 - 04 95 36 50 22
Fax : 04 95 36 40 85
Autocar Lux voyages :
Tél. 03 85 90 80 60
web : www.village-center.com

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|_| / |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél. : 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable
A découper et à conserver
parue le :
Nom - Prénom :
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

Rendez-vous d'élevage à ne pas manquer

PORTES OUVERTES
les 17, 18 et 19 septembre
Veaux Reproducteurs et Taureaux 18 mois
Élevage charolais non inscrits.
EARL DE CHANAUX Poupon Didier
58170 FLETY
à 10 km de Luzy direction Nevers Tél. 03 86 30 82 95 - 06 19 55 14 20

Élevage charolais HBC
GAEC CADOUX Bernard et Fils

89420 SAINT-ANDRÉ-EN-TERRE-PLAINE
Tél/Fax. 03 86 32 53 33
http//perso.wanadoo.fr/charolaiscadoux
Avec un choix de 90 mâles reproducteurs de l'année de 30 taureaux et 30 génisses de 18 mois.
20 vaches pleines ou suitées. Excellentes origines
Toutes garanties sanitaires - Prix raisonnables - Livraison possible
VISITE DE L'ÉLEVAGE (au pré)
les 24, 25 et 26 septembre 2010

Gaec DEBOUX, Cuy 58110 CHOUGNY - Tel. 06 26 01 58 72
PORTES OUVERTES
pour la visite de notre élevage inscrit et non inscrit au HBC
les 24, 25 et 26 septembre 2010
à Cuy, 58110 Chougny.
Veaux reproducteurs et taureaux de 18 mois. Buffet froid.

JOURNÉES PORTES OUVERTES
> Les 25 et 26 septembre
Élevage charolais **GUENOT Gérard (EARL de Beaumont)** Beaumont
58230 Alligny-en-Morvan - VISITE D'ÉLEVAGE AU PRÉ
A VENDRE
PRIX RAISONNABLES
- Taureaux 18 mois
- Veaux reproducteurs (fils de COLBERT)

1er prix d'honneur Junior Avallon 2008 et 2009, 1er prix Semur-en-Auxois 2008 et 2009, 1er prix Autun 2008, 2ème prix la Roche-sur-Yon 2009), participation Paris 2010.
03 86 76 12 83 / 06 70 34 71 84
site : pagesperso.oranges.fr/earldebeaumont

Christelle et Nicolas BAUDION
29, rue Notre Dame
21 320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 64 61
&
Gaec BAULOT Sylvianne et Yannick
2, rte de Saulieu
21 140 Semur-en-Auxois
03 80 97 10 81
sont heureux de vous inviter aux PORTES OUVERTES de leur ÉLEVAGE CHAROLAIS inscrit HBC les 10, 11 et 12 septembre 2010
Taureaux de 18 mois, veaux de l'année.
Origine Cadoux, Brerot, Beauzon, Marie, Dufraigne, Gabory
Insémination artificielle.
Le meilleur accueil vous sera réservé autour du verre del'amitié

4 ÉLEVAGES CHAROLAIS HBC
vous ouvrent leurs portes les 10 - 11 et 12 SEPTEMBRE
pendant 3 jours
LACOMBE Eric
Hiry - 58250 Ternant
06 70 91 40 86
Gaec BERGER Père & Fils
Lenteur - 58250 Ternant
06 25 72 20 74
06 03 61 72 87
POUPON Jean-Michel
Tillot - 58170 Chiddes
06 22 22 86 46
MARTINET Damien
(Ancien élevage Guérin)
Le Petit Satenot - 58250 Ternant
06 50 30 32 26
Exposition au pré de taureaux adultes, taureaux 18 mois, veaux, laitonnes, génisses 30 mois pleines (termes 12/09)
Qualification IBR : A - TGS

PERRIN Guy • 03 86 85 06 37
Theury, 58120 St Léger de Fougeret
Élevage HBC vous invite à découvrir son troupeau
LES SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 SEPTEMBRE
Le meilleur accueil vous sera réservé

ISSY L'EVEQUE • 18 et 19 Septembre 2010
EXPOSITION VENTE
REPRODUCTEURS CHAROLAIS de tous âges INSCRITS H.B.C.
EA 2351
Dans les élevages :
• ANDRIOT Bernard - Urly - 03 85 24 92 81 • MARION Alain - Perrigny - 03 86 30 10 01
• BAUDIN François - Perrigny - 03 86 30 01 15 • EARL BUTEAU - Perrigny - 03 86 30 07 76
IBR Statut A - Vaccinés FCO - Livraison assurée
Le meilleur accueil vous sera réservé

PORTES OUVERTES
SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 SEPTEMBRE
Gaec du Grand Domaine
André et Gérard Bourry
Sury
St-Jean-aux-Amognes
03 86 58 66 94
SCEA Gauhier
Etienne et Jean-Luc Gauthier
Aglan
Bona
06 20 30 86 75
Veaux de l'année - Taureaux de 18 mois - Taureaux adultes
Élevages HBC, IBR A, TGS
Le meilleur accueil vous sera réservé

3 ÉLEVAGES CHAROLAIS HBC
vous ouvrent leurs portes
24, 25 et 26 SEPTEMBRE 2010
Gaec Beauzon frères
"Corcelles"
58360 Préporché
SCA Lemaître Raymond
"Chevannes"
58250 Montaron
Tringuet Gilles
"Varennes"
58290 Moulins-Engilbert
Indemnes IBR - garanties sanitaires
Venez nombreux ! Un accueil chaleureux vous sera réservé

58 - CHAROLAIS SUD MORVAN VOUS PROPOSE
leurs reproducteurs M et F disponibles à la vente toutes garanties sanitaires. Listes disponibles sur : *www.charolais-sud-morvan.fr*
ou 03 86 30 47 46 ou 03 86 30 10 91

PORTES OUVERTES
24, 25, 26 septembre
- Présentation de cheptel,
- Veaux reproducteurs
- Taureaux 18 mois
- Adultes
- Inscrits HBC ou non
- Disponible à la vente

MONTCHARMONT Roland
Magny, 58170 Millay
Tel. 06 14 09 77 66
06 09 74 90 23- 06 16 36 19 68

EXPO VENTE **Les 24 et 25 septembre 2010**
• Elevage HBC - Michel Deschamps
"Sérandet" à Issy-l'Evêque - Tél. : 06 10 96 66 29
• SCEA des Buffots - Les Buffots
71760 Grury - Tél. : 06 75 85 30 43
1 paillette de semence **offerte** pour chaque acheteur
EA 2403
Veaux de l'année - Taureaux 18 mois - Génisses 1 an, 18 mois. Prix raisonnable
IBR A, vaccinés FCO - Livraison assurée - *Le meilleur accueil vous sera réservé*

JOURNEES PORTES OUVERTES
les 10, 11 et 12 septembre
Earl des Morillats-Duvernoy J.B. et Gaël 58360 Préporché
VENDS veaux reproducteurs et taureaux 18 mois T.G.S., IBR.A
Élevage charolais HBC.
Tél. 03 86 30 70 36

Profitez de cet emplacement pour annoncer vos PORTES OUVERTES d'ÉLEVAGES !

CÔTE D'OR

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Forléans: location sur la totalité de la surface ,Ai (pré)
2 ha 52 a 00 ca - En l exise: ZB-21
Objectif : maintien de l'exploitant
Cmne de Saulieu: location sur la totalité de la surface ,Ai (terres et prés)
85 a 60 ca - Les chetis pres: G-82
Cmne de Sussey:
7 ha 24 a 11 ca - Le bois de maupas: A-396-404 - Le chatelot: C-3-29-30 - Les foltieres: A-383-385 - Pature de champ saut vous: A-368 - Presle: A-664[273](J)-664[273](K)
Objectif : maintien de l'exploitant
Cmne de Thenissey: Bois
86 ha 97 a 00 ca - Le chatelot: A-1(*)-2(*)-127
Arc sur Thille: location sur la totalité de la surface ,Ai (terres et prés)
23 ha 99 a 90 ca - Au coin de lessard: ZK-15(J)-15(K) - Au liteault: ZK-8 - Derriere boulavesin: AA-38 - La croissance: C-170[62] ZP-12(J)-12(K) - La noueroie: AH-127 - Le boulois: ZH-86[36] - Le grand pre: ZN-40(B)-40(AJ)-40(AK)
- Pre bousseloy: D-1(A)-1(B)-1(C) - Sur le vernoy: ZN-54
Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 27/09/2010 à Safer de Bourgogne, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21362676

MODIFICATION DE STATUTS

CARFI

Société anonyme à Directoire
et Conseil de surveillance
au capital de 3 158 774 euros
Siège social : 10, rue du Docteur Quignard
21000 Dijon
380 810 382 RCS Dijon

Lors du conseil de surveillance du 3 août 2010 et à effet du même jour, il a été constaté la suppression du poste de Directeur Général occupé par Madame Bénédicte Bonnot et il a été mis fin à son mandat de membre du directoire sans qu'il soit pourvu à son remplacement.

AL21362636

AVIS DE CONSTITUTION

«En date du 30 août 2010 a été constituée pour une durée de 99 ans, à compter de son immatriculation au RCS de Dijon, la société dénommée A2JT, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 250 euros, composé exclusivement d'apports en numéraire, ayant pour objet :
- Activités conseils : conseils en développement d'activités de services à la personne et d'accueil d'enfants en structure collective, conseils en communication, marketing et stratégie, conseils en ressources humaines et gestion de personnel.
- Activités de formations
- Activités de concessions de franchises.
- Activité de mise en place et de gestion de structures collectives d'accueil d'enfants.
- Pour réaliser son objet, la société peut agir directement ou indirectement, pour son compte ou celui de tiers ou encore au sein d'un GIE, avec d'autres sociétés ou personnes, et réaliser en France ou à l'étranger sous quelque forme que ce soit, les opérations entrant dans son objet.
- Elle peut prendre sous toutes formes, tous intérêts et participation dans toute autre société ou entreprise, française ou étrangère ayant un objet similaire ou de nature à développer ses propres affaires.
- Elle peut réaliser, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement (franchises, etc.)
Siège : Dijon 20 rue de la liberté ; Gérante nommée : Mme Hélène Roy demeurant 48 Rue chaudronnerie 21000 Dijon.»

AL21362628

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Dijon, du 30 août 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes
Forme : société à responsabilité limitée
Dénomination : BERBISEY
Siège social : 126 Rue Berbisey 21000 Dijon
Objet : Toutes prestations dans le domaine de la coiffure et de l'esthétique, ainsi que l'achat et la vente de produits cosmétiques et de tous objets, notamment de bijoux fantaisies.
Durée : quatre vingt dix neuf années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apport en numéraire : mille Euros (1 000.00 Euros).
Gérance : Madame Ismahane KHALDOUNI demeurant 05 rue Marceau 21000 Dijon
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis,
La Gérante

AL21362626

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 03/09/2010 concernant la société Brice Miolane SARL. Il fallait lire : Par acte SSP du 01/09/10 au lieu du 01/07/2010.

AL21362630

Qualité, Robustesse avec PALMS



• Grue palms de 4.7 m à 8.4 m de portée
• Remorque palms de 7t à 14t de charge

Matériel Forestier ASTIC

Ensemble grue et remorque - à partir de 8690 €HT
TVA 19,6% en + départ magasin

RN7 26600 PONT DE L'ISÈRE
Tél 04 75 84 69 40 - www.materiel-forestier.fr

DISSOLUTION LIQUIDATION

AUTO SERVICES AUXONNE

En abrégé A.S.A.
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social
12 rue du Bief Pérou
Z.A. des Granges Hautes
21130 Auxonne
485 217 285 R.C.S. Dijon

L'assemblée générale extraordinaire des associés, tenue 21 rue de la Gare à Saint Vit (25410) en date du 5 août 2010, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 juillet 2010 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.
La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celui-ci.
Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé à Arc et Senans (25610), 43 rue du Deffois, siège de la liquidation.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Rodolph Chillaron Perez, 43 rue du Deffois à Arc et Senans (25610) en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, le liquidateur

AL21362589

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

PREFECTURE DE LA CÔTE D'OR

Arrêté portant constat de franchissement de seuil entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte d'Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Or

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral cadre du 15 juin 2010 en vue de la préservation de la ressource en eau, un nouvel arrêté préfectoral portant constat de franchissement de seuil entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte d'Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire, a été signé le 3 septembre 2010.
Le dépassement du seuil d'alerte a été constaté sur les sous-bassins
n°4 Bèze-Albane, n° 9 Ouche amont-Suzon-Vandenesse, n°14 Seine et n°15 Ource-Aube.
Le dépassement du seuil de crise a été constaté sur les sous-bassins
n° 2 Tille amont-Ignon-Venelle, n°5 Norges-Tille aval, n°10 Arroux-Lacanche et n°13 Laignes-Petite-Laignes,
Le dépassement du seuil de crise renforcée a été constaté sur le sous bassin n°11 Serein-Argentalet-Romanée-Tournesac-Vernidard.
En conséquence, dans ces sous-bassins sont applicables, en fonction du seuil franchi (alerte, crise, crise renforcée), les mesures de restriction en matière d'irrigation agricole, d'usages industriels, d'arrosage de golfs, de vidange et de remplissage des étangs et des autres prélèvements en rivière, prévues à l'article 6.1 de l'arrêté cadre précité.
D'autre part, les mesures générales de restriction prévues à l'article 6-2 de l'arrêté cadre du 15 juin 2010 et concernant l'ensemble de la population s'appliquent sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Or.
Les arrêtés sont consultables soit en mairies, soit à la préfecture ,Ai direction départementale des territoires, ou sur le site internet de la direction départementale des territoires : http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr.

AL21362678

TRANSFERT DE SIÈGE

ADSTRAT

SAS au capital de 389000 €
Siège social :
10 rue Jean-Philippe Rameau,
21120 Gemeaux
513144105 RCS Dijon

En date du 12/08/2010, le président a décidé de transférer le siège social de la société au 10 B Rond Point De La Nation, 21000 Dijon, à compter du 12082010
Mention au RCS de Dijon

AL21362631

LA PIECE DU CHATEAU

Société civile
Au capital de 7 650 euros
Siège social : 33 Faubourg Saint Georges
21250 Seurre
352 727 424 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 15 juillet 2010, la collectivité des associés a décidé qu'à compter du même jour :
- de transférer le siège social du 33 Faubourg Saint George 21250 Seurre au 110 rue des Gay 39570 Courlaoux
- de nommer en tant que co-gérant Madame Catherine Vieux née le 20 juin 1961 à Lyon 69007, demeurant 110 rue des Gay 39570 Courlaoux
- et de modifier corrélativement les statuts.
Mention en sera faite au RCS de Lons le Saunier.
Le gérant.

AL21362627

DÉLIBÉRATION

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau et d'Assainissement Saône - Ognon - Vingeanne

Approbation du Plan de Zonage d'assainissement de la Commune de Perrigny sur l'Ognon

Par délibération de la Commune de Perrigny sur l'Ognon en date du 16 juillet 2010, déposée en préfecture le 6 août 2010, les conseillers municipaux ont approuvé le plan de zonage d'assainissement.
La délibération peut être consultée en mairie de Perrigny sur l'Ognon pendant 1 mois.

AL21362634

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

S2I

Société à responsabilité limitée
Au capital de 30 489,80 euros
Siège social : 14 rue Jean Jaurès
21120 Is sur Tille
RCS Dijon 434 856 142

Aux termes d'une décision en date du 3 août 2010, l'associée unique nommé à compter du 3 août 2010 : Monsieur Patrick Bouteiller, demeurant 4 avenue du Saint Eynard à Corenc (38 700), en qualité de gérant, en remplacement de Monsieur Jean Marc Garcia, démissionnaire.
Pour avis,
La gérance

AL21362629

NIÈVRE

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 58)
se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Arzembouy (AA 10/056)
Terres:
2 ha 02 a 84 ca
- Les chaumes: ZK-3-17
Cmne de Chevenon (AA 10/076)
Terres-prés-sols : Bâtiments Habitation et exploitation:
105 ha 76 a 30 ca
- Champ de la claie: B-169-170 - Champ maillard: B-168[F1]-168[F2] - Domaine maillard: C-154-155-158-273[156] - Herbage guenot: C-25-26-27 - La charmante: C-29 - Le petit rateau: C-164 - Le rateau: C-159-160
- Le rompois: C-21-22 - Le verger: C-110 - Les grandes boulees: C-151-152-153 - Pre des boulees: C-150 - Pre des grands champs: C-165 - Pre du corbier: C-28 - Pre du verne: C-23-24
Et, par extension, Cmne de Saint-Parize-Le-Chatel:
23 ha 66 a 40 ca
- La charmante: A-184-185-186 - Le tremblay: A-276 - Le tremblay de maillard: A-275 - Pre du corbier: A-274
Cmne de Teigny (AA 10/070)
Terres-Bois
Biens loués en partie:
4 ha 99 a 20 ca
- Belle chaume: YB-46-76
Et, par extension, Cmne de Metz-Le-Comte:
33 a 70 ca
- Le crot pannat: ZH-78
Et Cmne de Nuars:
74 a 96 ca
- La comme du fourneau: A-80-106 - La fosse bourbon: B-2140 - Les bouchots: A-479-570-571-666 - Les pramons: ZI-105
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 27/09/2010 à Safer de Bourgogne, 6, rue du Ravelin 58000 Nevers, Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58362667

MODIFICATION DE STATUTS

Modification du capital
Transfert du siège social

RESIDENCE DETENTE NATURE - REDNA

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
porté à 19 622,45 euros
Siège social : Domaine des Fontaines
58230 Moux en Morvan
342 783 636 RCS Nevers

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 7 juin 2010 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 12 000 euros par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Article 7 - Capital social
Ancienne mention : le capital social est fixé à 7 622,45 euros
Nouvelle mention : le capital social est fixé à 19 622,45 euros.
L' assemblée Générale Extraordinaire a également décidé de transférer le siège social du Domaine des Fontaines 58230 Moux en Morvan au 44 Route de Demeurs 58130 Urzy, à compter du 7 juin 2010.
La Gérance

AL58362662

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 06/09/2010, il a été constitué une SCI à capital variable :
Dénomination :
Moulin du Guignon
Objet social : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, des immeubles qui lui appartiendront et plus généralement, toutes opérations civiles se rattachant à cet objet.
Siège social :
5 rue notre-dame 58290 Moulins-Engilbert
Capital minimum : 2 200 €
Capital initial : 21 500 €
Capital maximum : 10 000 000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Eurl Eoni Média, Haut d'Ardennes, 58120 Dommartin, représentée par Monsieur Patrice Laurent, en qualité de gérant
Clause d'agrément : soumis à agrément sauf celle entre associés, conjoints et ascendants et descendants directs
Immatriculation au RCS de Nevers

AL58362670

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er Septembre 2010, il a été constitué une société à responsabilité limitée :
Dénomination sociale :
EURL «Lolita».
Capital : 1 500 euros divisé en 15 parts sociales d'un montant de 100 euros chacune.
Siège : « La Vrille» 58130 Poiseux
Objet : Elevage de veaux de lait et achat-revente
Durée : 40 années
Gérant : M.Boiron Christophe, demeurant « La Vrille» 58130 Poiseux
Immatriculation au RCS : Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL58362668

Avis est donné de la constitution d'une

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 01/09/2010, le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
Guillaume Didier
3 rue Diderot 58170 Luzy
RCS : 484 644 257
Le greffier

AL58362674

Par jugement en date du 01/09/2010, le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
Benard Sandrine Maryse
14B rue Fonmorigny 58000 Nevers
RCS : 488 822 024
Le greffier

AL58362672

Par jugement en date du 01/09/2010, le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
Europ-Alu 2000 Société en liquidation (sarl)
Impasse Claude Denis 58000 Nevers
RCS : 431 770 544
Le greffier

AL58362675

Par jugement en date du 01/09/2010, le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
Styl'Cuisines (sarlu)
133 Faubourg du Grand Mouesse 58000 Nevers
RCS : 452 604 903
Le greffier

AL58362673

société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MT Architecture d'Intérieur ;
Forme sociale : Sarl
Siège social :Le Gazon, 58300 Verbeuil
Objet social :Activité d'architecte d'intérieur (conseils, études, établissement de plans, aménagements, décoration, home staging, évènementiel, scénographie, suivi de chantier, etc). Design d'objets et de mobilier. Achat, vente de meubles, objets de décoration, objets publicitaires et de tous biens meubles
Durée : 99 ans
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Mlle Marie Trinquet dt Le Gazon, 58300 Verneuil
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La gérance

AL58362665

Aux termes d'un acte SSP en date du 1 septembre 2010 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
Direction Travaux et Rénovation Bâtiment
Siège social : 9, avenue Pierre Bérégovoy, 58000 Nevers
Forme : SASU
Sigle : DTRB
Nom commercial : DTRB
Capital : 5000 Euros, divisé en 500 actions de 10 Euros chacune.
Objet social : Direction et réalisation de Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
Président : Monsieur Thomas Dunoyer demeurant :
Le Magny, 71400 La Celle en Morvan
élu pour une durée indéterminée
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58362663

Par acte SSP du 01 septembre 2010, il a été constitué la société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : VW SCHOOL STORE
Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée
Capital : 1 000 euros
Objet social : Achat, Vente de pièces automobiles et accessoires et d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation
Siège social : Les Bouillots 58470 Magny Cours
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : Eric Philippe Damagnez domicilié Les Bouillots 58470 Magny

AL58362660

SARL STS IMMOBILIER

Au capital de 1 000 euros
Siège social : Le Gué de la chaise
58130 Saint Aubin Les Forges

Il est ici donné avis de la constitution, pour 99 ans, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, dénommée SARL STS Immobilier, au capital de 1 000 euros, dont le siège est sis à : Le Gué de la chaise, 58130, Saint Aubin Les Forges ayant pour principale activité la transaction, la négociation, de biens mobiliers ou immobiliers , la vente, la gestion et la location desdits biens. Le gérant est Monsieur Stéphane Souday, dt Le Gué de la Chaise, 58130, Saint Aubin Les Forges.
Les parts sont librement cessibles entre associés.
Pour avis,
Le gérant.

AL58362653

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SDB

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 €uros
Siège social : 43, rue François Mitterrand
58000 Nevers

Suivant délibération du 18 juillet 2009, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le liquidateur

AL58362140

LUTH

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 €uros
Siège social : 27, rue de Bizy
58130 Guerigny

Suivant délibération du 19 septembre 2009, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le liquidateur

AL58362141

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SG2B

SARL au capital de 7 622,45 Euros
24, rue de l'oratoire,
58000 nevers
422504084 R.C.S. Nevers

Durée : 99 ans
Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1 juillet 2010 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 2, rue Jean Desveaux, 58000 Nevers à compter du 1 juillet 2010.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers

AL58362671

PLANET OF BIKE

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : Route de Paris
58320 Pougues Les Eaux
508 119 559 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2010, il résulte que:
Le siège social a été transféré à 50 Ter Route de La Machine 58300 St Léger des Vignes, à compter du 12 avril 2010.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :
Ancienne mention
Siège : ZI Route de Paris 58320 Pougues Les Eaux
Nouvelle mention
Siège : 50 Ter Route de La Machine 58300 St Léger des Vignes.
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL58362659

➜ CESSION

Selas Gérard & Associés
Avocats à la Cour
27 rue du président Mitterrand
61160 Trun

Aux termes d'un acte ssp en date à Dun les Places (58) du 10 décembre 2009, enregistré à Nevers le 27 août 2010, Bordereau n°2010/1 069 case n°3 extrait 2338.
Monsieur et Madame Wijtse de Graaf demeurant «Chalet du Montal» à Dun les Places (58) immatriculés sous le n°440 081 982 RCS Nevers,
Ont vendu à :
L'eurl «Le Chalet», eurl au capital de 1 000 euros, dont le siège social Lieudit «Le Pont du Montal» à Dun les Places (58),
Un fonds de commerce de bar hôtel restaurant camping sis et exploité «le Port du Montal» à Dun les Places(58230), moyennant le prix principal de 175 000 euros et entrée en jouissance au 1er octobre 2009.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales pour la correspondance auprès de la Selas Gérard & Associés, avocats 27 rue du président Mitterrand à Trun (61160) où domicile est élu à cet effet et pour la validité à l'adresse du fonds vendu.

AL58362666

Maître Philippe Menigoz
Notaire
70, Avenue De Paris
58320 Pougues les Eaux

Cession de fonds artisanal

Suivant acte reçu par le notaire sus nommé le 11 août 2010,enregistré au S.I.E. de Nevers le 31 août 2010 Bordereau 2010/1078 Case n° 1 Extrait 2347, il a été constaté la Cession de Fonds Artisanal suivante :
Cédant : «Pennequin SARL», SARL au capital de 7 622,45 €, dont le siège est à Magny Cours (58470), 12 Rue du Champ Magny, RCS Nevers 380 668 178 ;
Cessionnaire : «Sodemo Vintage», SARL au capital de 10 000 €, dont le siège est à Magny Cours (58470), 12 Rue du Champ Magny, RCS Nevers 524 315 801 ;
Désignation du fonds cédé : un fonds artisanal de « Construction, restauration, amélioration et entretien de véhicules automobiles, élaboration, construction, amélioration et entretien de moteurs de voitures anciennes et/ou de compétition, fabrication de châssis et boîtes de vitesses » sis et exploité à Magny Cours (58470), 12 Rue du Champ Magny.
Prix de cession : Cent Vingt Mille Euros (120.000,00 €).
Propriété jouissance : à compter du 1er septembre 2010.
Les créanciers pourront faire valoir leurs droits sur le prix de cession, exclusivement au moyen de voies d'exécution de droit commun, pour lesquelles domicile spécial a été élu en l'office notarial sus nommé à Pougues Les Eaux (58320), 70 Avenue de Paris ; au plus tard dans les deux mois (délai de rigueur) de la date de la présente insertion, à peine de forclusion.
Pour insertion,
Me Philippe Menigoz

AL58362669

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

BELL'AUTO AUXERRE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 41 rue du Moulin du Président
89000 Auxerre
489 402 404 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 3 septembre 2010, il a été décidé d'étendre l'objet social au négoce et à la réparation de tous véhicules (automobiles, véhicules utilitaires ...). L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis,
La gérance.

AL89362677

RACOPLAST

Société par Actions Simpliée
Capital social : 100 000 euros
Siège social : Merry sur Yonne
La Croix Ramonet
409 913 027 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision de l'Associée unique en date du 8 juillet 2010, il a été décidé les modifications suivantes :
Administration :
Anciennes mentions : JMK
Société par Actions simplifiée, lieudit La Croix Ramonet, 89660 Merry sur Yonne, 451 096 044 RCS Auxerre
Présidente
Nouvelles mentions : FORMA-PARTNER
Société par Actions Simplifiée, 34 quai Charles de Gaulle 69006 Lyon, 504 590 613 RCS Lyon
Présidente

AL89362673

➜ CHANGEMENT DE NOM

M.Moll (Pascal, Gabriel, Georges) né le 9 juillet 1967 à Auxerre (Yonne), demeurant 53 rue Bourneil à Auxerre (Yonne), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : Roi

AL89362663

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Constitution SSP à Auxerre en date du 06/09/2010 de la SARL LUXURY - CAR .
Capital : 2 Euros
Siège : 105 rue des Mignottes,
89000 Auxerre.
Durée : 99 ans.
Gérance durée indéterminée nommée par A.G.O du 06/09/2010:Gadrat Rodolphe, Domaine de Montboulon 89000 Perrigny.
Objet : Négoce automobiles, import,àiexport véhicule de sports et prestiges. Réparation.
RCS : Auxerre

AL89362676

Avis est donné de la constitution de la SAS «IMPEX ASCENSEURS», ayant pour objet notamment le commerce et l'installation d'ascenseurs, monte-charges, escaliers mécaniques et autres produits similaires ainsi que tous travaux d'installation et d'entretien d'appareillages électromécaniques.
Capital social souscrit 20 000 euros, libéré de 10 000 euros. Siège social fixé à Villeneuve la Guyard (89340), ZA le Présou.
Durée 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens. Président : Gabirel PEREA Demeurant 2 route le Présou à Villeneuve la Guyard (89340), nommé statutairement pour une durée indéterminée.
Pour avis et mention : Le président.

AL89362672

Suivant acte sous seing privé en date du 02/09/2010 à Paronil a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
ILLICO SERVICES
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Siège social : 32 Rue Paul Langevin 89100 Paron
Objet : Prestations liées au multiservices, l'hygiène, l'entretien, l'environnement, telles que :
Pose de carrelage, faïences, placo plâtres, Petite électricité, Petite maçonnerie, plomberie, et divers travaux de maintenance, nettoyage général de tous locaux, après travaux, après sinistre, conciergerie, gardiennage, entretien espaces verts, et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, industrielles, civiles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets connexes.
Capital social variable: 1 400 euros divisé en 1 400 parts sociales de 1 euros chacune
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Gérance Starakoski Isabelle 32 rue Paul Langevin 89100 Paron
Cession de parts et agrément : La cession des parts sociales doit être constatée par écrit. Elle n'est opposable à la société qu'après avoir été signifiée à cette dernière au moyen du dépôt d'un original au siège social contre remise par le gérant d'une attestation de ce dépôt. La cession des parts sociales de la société se fera sous les conditions suivantes :
- Le conjoint, un ascendant ou descendant ne devient associé qu'après avoir été agréé par les autres associés, les conditions d'agrément étant dans ce cas identiques à celles prévues pour les tiers.
- La cession entre associés est également soumise à agrément. Elles ne peuvent être transmises à des tiers, autres que les catégories visées ci,àidessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales. Ce consentement est sollicité dans les conditions prévues par la loi.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens
Pour avis

AL89362670

Par acte SSP du 29/08/2010, il a été constitué une SCI :
Dénomination : PLI-C
Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Siège social : 40 rue de l' Auxerroise, 89800 Chablis
Capital : 140 000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M Pascal Leleu, La Brigaudière 41200 Pruniers en Sologne
Clause d'agrément : Soumise à agrément
Immatriculation au RCS de Auxerre

AL89362668

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
SYLVAIN SILHOUETTE SENS
Capital : 14 600 €
Siège social :
26, rue Thénard 89100 Sens
Objet : Conseil en rééducation alimentaire. Conseils en diététique et nutrition, vente de compléments alimentaires ainsi que tous les produits pour les soins du corps et le bien être y compris les cosmétiques
Durée : 99 ans
Gérant : M. Sifflet-lafaverge Sylvain 30, avenue Frédéric Chopin 77680 Roissy en Brie
Immatriculation au RCS de Sens.

AL89362664

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

AMB CONSTRUCTION

EURL au capital de 2 000 €
Siège social: 19, rue Cécile de Marsangy
89100 Sens
510347784 RCS Sens

L'AGE du 02/02/2010 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 02/02/2010, nommé en qualité de liquidateur M Mouyal Bruno, demeurant 12 Rue Ernest Renan, 95600 Eaubonne, et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur.
Modification au RCS de Sens

AL89362674

➜ NON DISSOLUTION

GLACE DE LA FERME
Diversification?
Glace de la ferme
Vous êtes agriculteur?
Vous cherchez un revenu annexe ou principal?
Vous voulez créer de la valeur ajoutée en transformant votre lait et/ou vos fruits dans votre exploitation?
Nous avons la solution!
Contactez-nous:
08 20 22 50 04
info@glacedelaferme.com

TIJODA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social
19 bis rue du Pont Neuf
89310 Noyers (Yonne)
500 345 228 RCS Auxerre

D'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 24 octobre 2009, il résulte que:
- les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Auxerre.

AL89362665

TRANSFERT DE SIÈGE

AGENCE BD CAMILLA PATRUNO

EURL au capital de 500 €
Siège social :4 rue Jules Michelet,
94000 Créteil
519 658 553 RCS Creteil

En date du 06/08/2010 l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société au 16 rue du général Campenon, 89700 Tonnerre, à compter du 06/08/2010
Gérance : Mme Camilla Patruno Marmonnier 16 rue du général Campenon 89700 Tonnerre
Radiation au RCS de Creteil et réimmatriculation au RCS de Auxerre

AL89362671

CUB-AR

SARL au capital de 26 700 €
Siège social :
35 rue Hermel, 75018 Paris
480 282 474 RCS Paris

L'AGE du 10/08/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au 2 rue du Commerce, 89500 Villeneuve sur Yonne, à compter du 10/08/2010
Gérance : M Michel der Agobian, 2 rue du Commerce 89500 Villeneuve sur Yonne
Radiation au RCS de Paris et réimmatriculation au RCS de Sens

AL89362662

SUCCESSION

Avis

- L'Administratrice Générale des Finances publiques, Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex :
- a été nommée, par décision du Tribunal de Grande Instance d'Auxerre du 19/08/2010 curateur de la succession de Mlle Patricia Marie-Paule Gruss, décédée 23/08/2009 à Avallon. Référence 10-3489
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur de la succession de Mme Henriette Germaine Sermonne veuve Thiebaut, décédée le 16/05/2008 à Joigny. Référence 09-2918
déposera le compte de succession au Tribunal de Grande Instance de Sens le 20/10/2010.

AL89362661

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BOURGOGNE BATTERIES S.A.R.L.

Au capital de 7 800 Euros
Siège social : 89000 Auxerre
4 Rue Léon Serpollet
383 114 691 R.C.S. Auxerre

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28/06/2010, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant Monsieur Nicolas Schmit, demeurant 39 Rue des Cordières 77240 Vert St Denis, en remplacement de Monsieur Dominique Canovas
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

AL89362660

CESSION

Maître Laurent Francin
Notaire
10 boulevard Davout
89000 Auxerre

Suivant acte reçu par Me Françin, notaire à Auxerre, le 1er septembre 2010, enregistré au S.I.E. Auxerre le 2 septembre 2010, bordereau n° 2010/883, case n° 1, extrait 2693, aux droits de 11 185,00 €,
Monsieur Gérard Richard Huet et Madame Martine Chantal Rayet, son épouse, demeurant ensemble à Auxerre (89000), 2 rue Saint André,
Ont cédé à :
Monsieur Evrard, Dominique Muzard et Madame Marilyne Anita Crochot, son épouse, demeurant ensemble à Héry (89550) 9 rue des Houches,
Un fonds de commerce de «Civette, tabacs, dépôt de journaux, tabletterie, bimbeloterie, petite confiserie, cadeaux, loto, jeux» exploité à Auxerre (89000) 3 rue de l'Horloge, connu sous le nom commercial de «Tabac de l'Horloge».
Moyennant le prix principal de 317 500,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 313 900,00 € et aux éléments corporels à concurrence de 3 600,00 €.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'Etude de Me Francin, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).
Pour insertion
Me Francin, notaire

AL89362667

UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE



legales@terres-de-bourgogne.net

RENSEIGNEZ-VOUS
03 80 78 90 42
DEVIS ÉTABLI RAPIDEMENT

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE L'YONNE

La SAFER de BOURGOGNE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :
Beine - terre à planter AOC Petit Chablis
2 ha 95 a 44 ca - Montre chien: F-1436-1438 - Sur montre chien: F-937-939-948-949(K)-1324-1325-1465- Vau les meuniers: F-848-849-850-851
Objectif : maintien de l'exploitant en place
Lavau - terre avec bâtiments d'habitation et d'exploitation
2 ha 06 a 91 ca - Champ de l avarice: N-820 - La vauderie: N-818 - Le derompie: N-549-813 - Le grand champ: N-808 - Les bordereaux: N-806-811-816-822-823-824
Toucy - terre et verger
80 a 64 ca - Les maitresses brunes: D-17 - Les rus plats: D-932
Chichée - vigne AOC Chablis 1er Cru
59 a 81 ca - Vaucopins: C-115
Objectif : maintien de l'exploitant en place
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, par écrit, au plus tard le 27 septembre 2010 à SAFER de Bourgone - 18 rue Guynemer 89000 Auxerre Tél. 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89362675

Groupama

Le point sur l'assurance scolaire

En ce début de rentrée scolaire, Groupama vous propose un point sur l'assurance scolaire.

Chaque année, 30 000 enfants sont victimes d'accident en milieu scolaire et subissent une hospitalisation. Deux tiers de ces accidents se produisent dans la cours de récréation, les autres pendant les trajets, entre le domicile et l'école.

L'assurance scolaire est-elle obligatoire ?

Non, l'assurance scolaire n'est pas légalement obligatoire, sauf dans le cadre des activités dites « facultatives » : classes découvertes ou sorties par exemple. La grande majorité des enfants participe à ce type d'activité au moins une fois par an.

Il est donc vivement recommandé de souscrire une assurance scolaire (afin que l'enfant puisse participer à l'ensemble des activités)

Une assurance scolaire est–elle comprise dans mon contrat habitation ?

C'est possible ! Vérifiez bien le contenu de votre contrat mutirisque habitation. Une assurance scolaire peut en effet y être associée. Par ailleurs, si vous êtes déjà assuré en responsabilité civile dans l'un de vos contrats, comme c'est souvent le cas, inutile de souscrire la responsabilité civile de l'assurance scolaire. En cas de doute, faites appel à votre conseiller.

L'assurance scolaire, à quoi ça sert ?

Pour une bonne couverture, l'assurance scolaire doit permettre :
- d'indemniser les personnes auxquelles votre enfant causerait des dommages.
- de couvrir le décès, l'invalidité ou les frais de soins dont votre enfant est victime suite à un accident corporel.
- de lui porter assistance dans certains cas (rapatriement, frais de recherche…)

Sont également pris en charge dans les formules les plus complètes :
- les frais de remise à niveau scolaire après un accident,
- la casse accidentelle des lunettes, appareils d'orthodontie ou prothèses auditives,
- le vol du matériel scolaire,
- les biens de l'enfant tels qu'équipements sportifs et instruments de musique en cas de détérioration,
- les dommages subis par le vélo.

A retenir

La responsabilité civile d'une famille, parents et enfants, est couverte par l'assurance vie privée. Celle-ci est généralement intégrée au contrat d'assurance souscrit pour votre appartement ou votre maison, que vous soyez locataire ou propriétaire.

Les dommages corporels subis par votre enfant ou ses biens sont garantis par l'assurance scolaire qui peut être souscrite dans un contrat distinct ou incluse dans l'assurance vie privée (contrat habitation) précédemment citée. Relisez bien votre contrat.

Installation

PRI info

Côte d'Or

Le Point Info Transmission Association

Les Organisations Professionnelles Agricoles de Côte d'Or, partenaires du Programme Régional à l'Installation, ont mis en place un Point Info Transmission Association à destination des agriculteurs qui s'interrogent sur leur transmission ou leur association.Il est un lieu d'accueil qui permet aux agriculteurs: de clarifier leurs questions au sujet de la transmission et de l'association, de trouver des éléments de réponse, d'être orienter vers des conseillers spécialisés, d'identifier les différentes étapes de leur projet de transmission ou d'association. Contact : Point Info Transmission Association : 03.80.68.67.84

Nièvre

Formation Communication

Tout agriculteur qui pratique la vente directe ou une activité en lien direct avec le « client », en particulier une activité touristique, a intérêt d'être au point sur les notions de communication. La Chambre d'Agriculture propose aux jeunes en cours d'installation, et pourquoi pas aux moins jeunes qui en ressentiraient le besoin, une journée de formation pour connaître les grands principes de la communication et faire une analyse rapide des outils déjà utilisés par chacun. Cette journée aura lieu le 28 septembre à Nevers.
Contact : A. Metzger, 03 86 93 40 08

Yonne

Candidat au RDI recherche pépinière

Homme marié, deux enfants, actuellement commercial dans ce secteur d'activité recherche, pour son installation, à reprendre et développer une pépinière généraliste (plants forestiers, ornementaux, de sapins de noël...) en location ou à l'achat dans la région Bourgogne.
Ouvert à toute proposition. Réf : 089080055
Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03.86.94.21.95.

Saône et Loire :

Bénéficier d'un audit diagnostic de son exploitation.
Dans le cadre du Programme Régional à l'Installation (PRI), le Conseil Régional de Bourgogne prend en charge à hauteur de 80% le coût de réalisation d'un audit diagnostic d'exploitation. L'audit diagnostic d'exploitation est un diagnostic descriptif de l'outil de production. Il a pour objectif d'étudier les conditions de reprise de l'exploitation (ou d'association) d'un cédant sans successeur familial. Sa réalisation intervient dans le cadre de l'inscription de l'exploitation au Répertoire Départ Installation (RDI), en vue de faciliter la recherche d'un repreneur ou associé. Pour tout renseignement, contactez Andry Rakotonantoandro, ADASEA de Saône et Loire : 03. 85. 39. 11. 33. ou le CER France.

▶Prévisions météo

du 10 au 16 septembre 2010

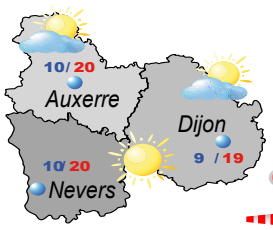
DIJON CÉRÉALES

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE (AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT)

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 10 Septembre



Belle journée

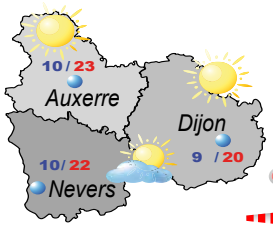
Un temps bien agréable et ensoleillé s'annonce, avec quelques cumulus de beau temps. Les vents seront faibles.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 19 à 21 °C

Vents : Ouest-Nord-Ouest 10 km/h

Ste Inès
Soleil : 07:37 - 20:26
Lune : 10:15 - 21:05

Samedi 11 Septembre



Ensoleillé

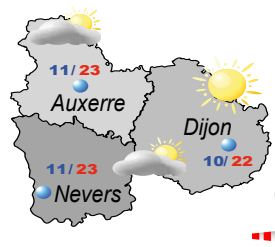
Le soleil persistera et restera accompagné de quelques nuages de beau temps. Les vents resteront faibles.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 22 à 24 °C

Vents : Est 10 km/h

St Adelphe
Soleil : 07:38 - 20:24
Lune : 11:34 - 21:37

Dimanche 12 Septembre



Nuageux

Le ciel sera un peu plus nuageux pour ce dimanche mais le soleil fera tout de même de belles apparitions sur la région.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 22 à 24 °C

Vents : Ouest-Nord-Ouest 10 km/h

St Apollinaire
Soleil : 07:40 - 20:22
Lune : 12:51 - 22:14

Prévisions à 7 jours

Lundi 13 au Mercredi 15 Septembre :
Lundi et mardi, de nombreuses précipitations en perspective. Quelques éclaircies sont attendues pour ce mercredi.
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 8 à 12 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

Jeudi 16 au Dimanche 19 Septembre :
Un ciel plus ou moins nuageux jusque samedi. Ce dimanche se déroulera sous les averses.
Vents : Est-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 10 à 13 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

Les moyennes sur Auxerre en Septembre sur 30 ans

Les températures :
T° mini : 11°C
T° maxi : 21°C

Les précipitations :
Cumul : 61 mm sur 30 jours
Nombre de jours > 5 mm : 4
Nombre de jours > 10 mm : 2

Les phénomènes :
Nombre de jours d'orage : 2
Nombre de jours de brouillard : 4
Nombre d'heure d'insolation : 171

Statistiques Météo Agricole

▶Sudoku

		3	6	2				
				3	9	8	2	
		7			5		3	
7							8	
3	4		8		1		9	5
	8							1
	7		3			9		
	3	6	2	5				
				4	6	2		

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

3	5	7	9	1	8	6	4	2
6	2	9	7	4	3	1	8	5
8	4	1	2	6	5	9	7	3
5	8	6	3	9	4	2	1	7
1	3	2	6	5	7	4	9	8
9	7	4	8	2	1	3	5	6
7	9	5	4	3	2	8	6	1
4	1	3	5	8	6	7	2	9
2	6	8	1	7	9	5	3	4

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Télévision Sélection du 11 au 17 septembre 2010

Samedi 11

TF1
20.45 Le grand concours des animateurs. Divertissement avec Denis Brogniart, Patrice Carmouze, Jean-Pierre Foucault, Philippe Gildas, Isabelle Giordano, Catherine Laborde, Marie-Ange Nardi, Jean-Pierre Pernaut, etc.
23.15 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓬.

FRANCE 2
20.35 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement présenté par P. Sébastien, avec Kad Merad, Isabelle Mergault, Camille Lacourt, etc.
22.50 On n'est pas couché. Magazine présenté par L. Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Commissaire Magellan «Théâtre de sang» ★★. Téléfilm avec Jacques Spiesser, Maka Sidibé. *Prenant, malgré des longueurs.*
22.40 Les enquêtes de Murdoch ★★. Série avec Yannick Bisson. *Original.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Machu Picchu : Un nouveau regard» ★★. *Très beau.*
21.35 L'aventure humaine «Le code secret des Aztèques».
22.25 Les graines de la colère (1/2) (Britz) ★★. Téléfilm avec Riz Ahmed (1h55). *Prenant et bien fait.*

M6
20.40 Médium. Série avec Rosanna Arquette ⓭.

CANAL +
20.50 La musicale. Divertissement.

Dimanche 12

TF1
20.45 Ocean's 13 ★★★. Thriller (2007) de Steven Soderbergh, avec George Clooney, Brad Pitt, Al Pacino (2h). (voir Sélection)
23.00 Les experts. Série ⓭.

FRANCE 2
20.35 Le goût de la vie ★★. Comédie (2007) de S. Hicks, avec Catherine Zeta-Jones, Aaron Eckhart, A. Breslin (1h43). (voir Sélection)
22.20 Faites entrer l'accusé «Les petits secrets de Madame Jochimec». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Paris-Québec sous les étoiles. Divertissement avec Michel Fugain, Diane Tell, Zaz, Catherine Major, Gilles Vigneault, etc.
23.40 La brigade de protection des mineurs ★★ ⓬. *Poignant.*
00.30 Main basse sur la ville ★★. Drame en NB (1963) de F. Rosi, avec Rod Steiger (1h40). *Puissant.*

ARTE
L'histoire secrète de Casablanca (voir Sélection)
20.40 Casablanca ★★★. Drame en NB (1942) de M. Curtiz, avec H. Bogart, Ingrid Bergman (1h42).
22.20 Les ombres de Casablanca ★★★. Documentaire.

M6
20.40 Zone interdite «Un an à l'internat peut changer leur vie».
22.45 Enquête exclusive «Un été dans un pays en faillite». Magazine.

CANAL +
21.00 Football «Marseille/Monaco».

Lundi 13

TF1
20.45 Un bébé pour mes 40 ans ★. Téléfilm avec Natacha Amal, Jean-Michel Tinivelli. *Lourd.*
22.30 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓭.
01.00 Au Field de la nuit. Magazine présenté par Michel Field, avec Michel Houellebecq, Marc Dugain, Stéphanie Janicot, Olivier Adam.

FRANCE 2
20.35 Castle : «Messages par balles», «La mort de Nikki», «La piste du vaudou» ★★. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic. *Excellent.*
22.40 Un œil sur la planète «Doit-on imiter les Suédois ?». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Hors-série «Je préfère manger à la cantine» ★★. *Pas mal.*
22.55 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
20.40 Le Doulos ★★★. Policier en NB (1962) de Jean-Pierre Melville, avec Serge Reggiani, Jean-Paul Belmondo (1h48). *Superbe.*
22.25 Rolando Villazon «Un rêve mexicain».
23.20 Le scandale impressionniste. Documentaire.

M6
20.40 Un dîner presque parfait «Le combat des régions».
22.55 Un dîner vraiment parfait «Le combat des régions».

CANAL +
20.50 The Pacific (4, 5 et 6/10) ★★★. Série avec James Badge Dale ⓬. *Passionnant.*

Mardi 14

TF1
20.35 Football «Ligue des Champions : Olympique Lyonnais/FC Schalke 04», en direct de Lyon.
22.50 Enquêtes et révélations «La folie camping...». Magazine.

FRANCE 2
20.35 Rendez-vous en terre inconnue «Avec Gérard Jugnot chez les Chipayas» ★★★. (voir Sélection)
22.05 Gérard Jugnot «Retour de terre inconnue».
22.55 Un jour, un destin «Madame Claude, sexe, mensonges et secrets d'État». Documentaire ⓭.
00.50 If… ★★. Comédie dramatique (1968) de Lindsay Anderson, avec Malcolm McDowell (1h45) ⓬. *Brillant, mais complaisant.*

FRANCE 3
20.35 Witness ★★. Policier (1984) de Peter Weir, avec Harrison Ford, Kelly McGillis (1h52) ⓭. *Excellent.*
22.55 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
20.40 Les Tudors (3 et 4/10) ★★★. Série avec Jonathan Rhys Meyers ⓬. *Superbe et passionnant.*
Des clandestins vers l'eldorado américain
22.30 Un si long voyage.

M6
20.40 Desperate housewives (1, 2 et 3/23) ★★★. *Très bien fait.*
23.05 Swingtown. Série ⓭.

CANAL +
20.50 Julie & Julia ★★. Comédie (2009) de Nora Ephron, avec Meryl Streep (1h59). *Cocasse.*

Mercredi 15

TF1
20.45 Mentalist : «Esprit, es-tu là ?», «L'or noir», «Petit cercle entre amies». Série avec Simon Baker.
23.15 Fringe. Série ⓭.

FRANCE 2
20.35 Les petits meurtres d'Agatha Christie «Je ne suis pas coupable» ★★. Téléfilm avec Antoine Dulery, Marius Colucci. *Prenant.*
22.10 Le bureau des plaintes. Magazine présenté par J.-L. Lemoine.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «L'abbaye de Cluny» ★★. Magazine. *Intéressant.*
22.55 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Ronald Reagan : L'enfance d'un chef» ★★. *Intéressant, mais partiel.*
21.35 Les mercredis de l'histoire «Juan Carlos : L'enfance d'un chef» ★★. *Excellent.*
22.25 Le dessous des cartes «Les cartes de la guerre et de la paix».
22.40 Les neuf reines ★★. Policier en VO (2001) de Fabian Bielinsky, avec Gaston Pauls, Ricardo Darin (1h49). (voir Sélection)

M6
20.40 Victoire Bonnot «Le secret». Téléfilm avec Valérie Damidot, Roxane Damidot (1h30).
22.30 Les parents les plus stricts du monde «Ile Maurice».

CANAL +
20.45 Champions League «Marseille/Spartak Moscou».

Jeudi 16

TF1
20.45 Masterchef. Divertissement présenté par Carole Rousseau, avec Frédéric Anton, Yves Camdeborde, Sébastien Demorand.
23.55 Masterchef se met à table.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Immersion dans les bandes», «Carnet de route en Afghanistan : Dans les pas des expulsés», «La guerre des abeilles». Magazine présenté par Guilaine Chenu et Françoise Joly.
22.45 Infrarouge : «Tous ensemble», «Chantons de gauche à droite !». Documentaires.

FRANCE 3
20.35 Les liens du sang ★★. Policier (2007) de Jacques Maillot, avec Guillaume Canet, François Cluzet (1h43) ⓭. *Pas mal, mais violent et érotique.*
22.50 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
20.40 Infernal affairs ★★. Policier (2004) de Wrai-keung Lau et Alan Mak, avec To ny Leung (1h37). *Excellent, mais compliqué et violent.*
22.20 Jimi Hendrix.
23.10 Tracks.

M6
20.40 Bones : «Première enquête», «La vérité n'a pas de prix», «Faux frères», «Un homme bien», «Dans la peau de l'ours». Série avec Emily Deschanel ⓭.

CANAL +
20.50 24 heures (1 et 2/24). Série avec Kiefer Sutherland ⓬.

Vendredi 17

TF1
20.45 Koh-Lanta. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.20 Secret story ⓭.

FRANCE 2
20.35 Boulevard du Palais «L'affaire Isabelle Duhesme» ★. Téléfilm avec Anne Richard, Jean-François Balmer (1h36) ⓭. *Décevant.*
22.10 Avocats et associés «Cavale» ★★. Série. *Bien fait.*
23.05 Semaine critique. Magazine de Franz-Olivier Giesbert.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine présenté par Georges Pernoud.
22.55 Vie privée, vie publique, l'hebdo. Magazine de Mireille Dumas, avec Roland Giraud, Maaike Jansen et Isabelle Mergault.
00.10 Toute la musique qu'ils aiment «Concert de l'Orchestre de Paris au Louvre : L'oiseau de feu».

ARTE
20.35 Une dernière fois ★★. Téléfilm avec Matthias Habich, Ulrike C. Tscharre (1h29). *Prenant, mais tordu.*
22.10 Les premiers astronautes.
23.05 Grand format «Le cœur de Bombay». Documentaire.

M6
20.40 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓭.
23.05 Numb3rs. Série ⓭.

CANAL +
20.50 X-Men origin : Wolverine ★★. Film fantastique (2009) de Gavin Hood, avec Hugh Jackman (1h44) ⓭. *Spectaculaire.*

SÉLECTION


DR

Ocean's 13 - Reuben, le mentor de Danny Ocean, a été trahi par Willy Bank, le propriétaire d'un luxueux casino. Danny est bien décidé à venger l'honneur de son ami. Ce troisième volet s'inscrit dans la lignée des deux précédents, avec son intrigue astucieuse (mais moins surprenante que les précédentes !), sa mise en scène élégante et fluide et sa distribution cinq étoiles. Al Pacino est venu se joindre à un casting éblouissant, et toutes ces têtes d'affiche prennent un indéniable plaisir à jouer ensemble. L'ingéniosité et l'audace dont Danny et ses amis font preuve donnent lieu à quelques scènes savoureuses. Les notes d'humour ne manquent pas, surtout lorsqu'il s'agit de dépeindre les cœurs sensibles de nos héros, capable de s'émouvoir devant un show d'Oprah Winfrey. On regrette seulement l'absence des petites touches féminines, qui égayaient les épisodes précédents.
Dimanche 12, sur TF1, à 20h45.

Le goût de la vie - Kate est cuisinière en chef dans un restaurant réputé de Manhattan. Cette œuvre pleine de charme est le remake d'un film allemand de 2004, «Chère Martha», qui avait connu un joli succès. Malgré une ou deux scènes un peu convenues, l'ensemble est de très bonne facture. Grave et poignante dans sa première partie, le film acquiert peu à peu une légèreté lumineuse. La petite Abigail Breslin est parfaite. ***Dimanche 12, sur France 2, à 20h35.***

Soirée thématique «L'histoire secrète de Casablanca» - Ce chef d'œuvre est une magnifique histoire d'amour. Humphrey Bogart et Ingrid Bergman, tous deux au sommet de leur art, forment un couple mythique. Le documentaire passionnant qui suit, illustré d'extraits du film, montre que la situation qui y était décrite était conforme à la réalité. Il raconte l'histoire du réseau polonais d'espionnage, le seul à renseigner les Alliés. ***Dimanche 12, sur Arte, à partir de 20h40.***

Rendez-vous en terre inconnue «Avec Gérard Jugnot chez les Chipayas» - Les Chipayas sont des Indiens méprisés par les Boliviens, qui les ont repoussés dans la région aride de l'altiplano, à 4 000 mètres d'altitude. Un peu lent à démarrer, ce documentaire permet de découvrir un peuple d'un courage extraordinaire. Entre rires et larmes, ces Chipayas ont conquis le cœur du comédien, mais aussi celui des téléspectateurs.
Mardi 14, sur France 2, à 20h35.

Les neuf reines - Juan, un petit truand, est repéré par Marcos, qui le prend sous son aile. Ce petit polar argentin est une réussite. Certes, le thème de l'arnaque a souvent été traité au cinéma, mais l'intrigue est habilement menée, et les situations vécues par les personnages sont dépeintes avec humour et légèreté et pratiquement sans aucune violence. Qui plus est, «Les neuf Reines» bénéficie d'une très bonne interprétation.
Mercredi 15, sur Arte, à 22h40.

Sancerre

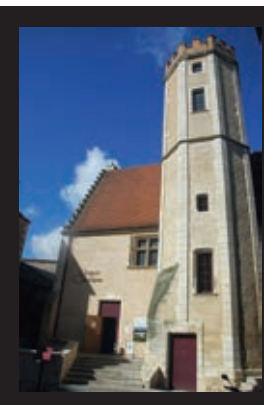
Idées autour des vins de Sancerre

«*Vendanges d'images*», «*la Nuit du Crime*», «*Rock aux caves*», «*Jeu de l'oie*», la Maison des Sancerre ne manque pas d'idées pour promouvoir et faire vivre les vins de Sancerre. Une communication ludique et efficace.



P. Garaude

Tout l'été, les touristes ont pu voir les 234 photos géantes accrochées dans les rues de 14 villages en AOC Sancerre.



P. Garaude

15 686

C'est le nombre de personnes qui ont visité la Maison des Sancerre, devenu un des sites touristiques majeurs du département du Cher. 33 637 autres personnes ont demandé de l'information sur le vignoble. 23% des visiteurs étaient étrangers dont plus de la moitié étaient anglo-saxons.

«*Notre devise est de faire ce que l'on ne voit pas ailleurs et de miser sur l'originalité. Nous voulons faire vivre les vins de Sancerre via des idées créatives et ludiques*» annonce d'emblée Denis Roumet, responsable de la Maison des Sancerre, vitrine du vignoble Sancerrois. Inaugurée en 2005, elle a été imaginée par les vignerons de l'AOC Sancerre comme une porte d'entrée du vignoble, accessible à tous. Et les idées ne manquent pas ! A commencer par les 350m² d'espace scénographique. Plan relief animé, dispositifs vidéo et audio, installations, maquettes… : une scénographie qui emmène le visiteur dans un merveilleux voyage retraçant l'histoire des vins de sancerre, de la profession, des vignerons… Fruit d'une collaboration entre les vignerons eux-mêmes et des scénographes.

Toujours dans l'enceinte de la Maison des Sancerre : le «*jardin*», qui avec plus de 800 plantes reflète la soixantaine d'arômes de vins de sancerre, de la menthe aux agrumes, des cerisiers aux rosiers. Ce jardin des senteurs, déjà très prisés des plus petits, très sensibles aux goûts et aux odeurs, accueille depuis 2009 un jeu de l'oie de la vigne. Ce jeu permet aux enfants (qu'ils soient petits ou grands) de découvrir le travail du vigneron de manière ludique.

De la case grêle à la case Saint-Vincent, en passant par la case mildiou, autant de façons de découvrir le travail de la vigne en s'amusant.

Une filière dynamique

En AOC depuis 1936, le vignoble de Sancerre offre 3 terroirs, couvre 2 800 hectares et regroupe 320 producteurs (dont 1 890 metteurs en bouteille). La production totale est de 175 000 hectolitres soit 25 millions de bouteilles. Plus de la moitié de la production est exportée. L'aire géographique de l'AOC permet encore au vignoble de gagner 20 hectares par an. «*Mais ce n'est pas extensible et dans quinze ans, on ne pourra plus s'étendre*» précise D. Vacheron président de l'UVS. La filière est très dynamique. Le seul souci : un problème sanitaire. 7 000 pieds (70 hectares) sont atteints de Lesca depuis qu'il est interdit d'utiliser l'arsénite de soude.

Il faudra cette année remplacer ces pieds, à raison de 6,50€ pour chacun.

«Vendanges d'images»

Pour la première fois en France, et pour la première fois à l'échelle d'un vignoble, les vignerons sancerrois ont imaginé une grande exposition de photos, exposées en plein air dans les 14 villages de l'AOC. «*On a ouvert le concours aux professionnels, amateurs et enfants. Sur 700 clichés, on en a retenu 234. Cette exposition est comme une ballade «décalée» dans le vignoble, où chacun peut découvrir Sancerre, son vignoble, ses hommes, sa Loire, son patrimoine…*» explique D. Roumet. Cette exposition, élaborée par la Maison des Sancerre et l'Union Viticole Sancerroise (UVS) est partie d'une exposition des Jardins de l'Archevêché à Bourges. «*Après avoir vu cette exposition, on s'est dit qu'il fallait faire la même chose ici, à l'échelle d'un vignoble pour véhiculer l'image sur l'ensemble des villages. C'est la première fois que l'UVS initie un évènement où les habitants eux-mêmes sont impliqués et se sentent concernés. Il y en a même qui souhaitent la laisser de façon permanente !*» répondent Denis Roulet et son complice Denis Vacheron, président de l'UVS

Une idée très appréciée des touristes. Comme Lucy, anglaise : «*çà donne une toute autre perception et c'est comme si l'on voyait l'envers du décor. Çà créée une proximité, une rencontre avec le vin et ses hommes*». Marie-José, qui est pourtant de la région, a elle, «*l'impression de redécouvrir son patrimoine*».

Une saison viti-culturelle de mars à décembre !

Afin d'animer l'ensemble de la saison touristique, la Maison des Sancerre a lancé une saison viti culturelle qui en est à sa quatrième édition. Et s'étend de mars à décembre ! La musique et les vins se marient avec des soirées gourmandes, éveil oenologique, Foire aux Vins, apéro -concerts, des Jazz aux Caves, Rock aux Caves et… un projet bien original : la Sancerre Murder Night, «*un crime à la Maison des Sancerre*». Un jeu de rôle façon cluedo grandeur nature. Théophile Ausserat, le vigneron le plus en vue de l'appellation Sancerre, a été tué. Qui, du restaurateur égocentrique, de la garce de journaliste, de la fille opportuniste, de l'œnologue-conseil déchu, de l'arrogant maître de chai ou de la mystérieuse sommelière est l'assassin ? D'interrogatoires en épreuves de dégustation, votre équipe saura-t-elle démasquer le coupable ? Rendez-vous ce 10 septembre.

PAULINE GARAUDE

▶ Et en plus...

Un peu d'histoire...

- **50%** de la production est exportée à l'étranger.
- **1878 :** Les vins Sancerrois sont présents à l'Exposition Universelle de Paris.
- **1905 :** Pour faire connaître leurs vins, les Sancerrois migrent vers les grandes villes. A Paris, ils fondent le club «*les Sancerrois de Paris*».
- **19 378 :** Les parisiens sont de plus en plus nombreux à venir faire du tourisme en bords de Loire. Ils remonteront sur Paris avec des vins de Sancerre, contribuant à sa promotion.
- **1961 :** De jeunes vignerons saltimbanques ont fondé «*La Sabotée Sancerroise*». Ils font des représentations de spectacles et de chansons et profitent de l'entracte pour faire déguster leurs vins. C'est le début d'un succès qui perdure toujours. C'est aussi l'année de la première campagne publicitaire qui mentionne le Sancerre comme grand vin.

Châteaumeillant obtient l'AOC

La nouvelle est tombée le 9 juin 2010, suite à une décision du Comité national des appellations d'origine viticole de l'Institut national des appellations d'origine (INAO) qui se déroulait à Angers.

Alors que le vignoble de Châteaumeillant est plus que millénaire, il aura fallu dix neuf ans d'efforts patients d'amélioration de la qualité par les vignerons, pour que les 100 hectares de Châteaumeillant (le plus petit vignoble du Centre-Loire) passent en AOC. La viticulture berrichonne reçoit la dernière AOC qui manquait à son palmarès ! «*C'est la récompense du travail effectué par un groupe d'hommes qui a su évoluer vers la qualité*», a déclaré Gilles Flutet, de la commission d'accession de l'Inao.

L'AOC, c'est d'abord une reconnaissance de la profession pour le travail des sept vignerons indépendants et de la vingtaine de viticulteurs de la coopérative de Châteaumeillant. Pour obtenir l'appellation, tous les producteurs du cru ont dû répondre à un cahier des charges très strict concernant l'encépagement, les densités de plantation, les hauteurs de feuillage, les régles de vinification… Le terroir de Châteaumeillant donne des rouges et des rosés très typés. Les rouges sont un assemblage de Gamay noir à jus blanc majoritaire, et de Pinot noir (au maximum de 40%). L'obtention de l'appellation ouvre de nouvelles opportunités économiques aux viticulteurs de Châteaumeillant. «*Dans les restaurants, les guides et chez les cavistes, nous serons enfin avec les autres. Et les clients pourront comparer*», se réjouit Thierry Amizet, producteur.

P. G.